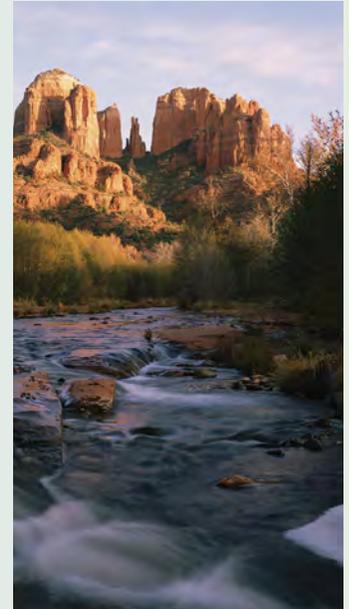


Bienvenue aux États-Unis

Un guide pour nouveaux immigrants



**U.S. Citizenship
and Immigration
Services**



Bienvenue aux États-Unis

Un guide pour nouveaux immigrants



**U.S. Citizenship
and Immigration
Services**



U.S. GOVERNMENT OFFICIAL EDITION NOTICE



Use of ISBN Prefix

This is the Official U.S. Government edition of this publication and is herein identified to certify its authenticity. Use of the 0-16 ISBN prefix is for U.S. Government Publishing Office Official Editions only. The Superintendent of Documents of the U.S. Government Publishing Office requests that any reprinted edition clearly be labeled as a copy of the authentic work with a new ISBN.

The information presented in *Welcome to the United States: A Guide for New Immigrants* is considered public information and may be distributed or copied without alteration unless otherwise specified. The citation should be:

U.S. Department of Homeland Security, U.S. Citizenship and Immigration Services, Office of Citizenship, *Welcome to the United States: A Guide for New Immigrants*, Washington, DC, 2015.

U.S. Citizenship and Immigration Services (USCIS) has purchased the right to use many of the images in *Welcome to the United States: A Guide for New Immigrants*. USCIS is licensed to use these images on a non-exclusive and non-transferable basis. All other rights to the images, including without limitation and copyright, are retained by the owner of the images. These images are not in the public domain and may not be used except as they appear as part of this guide.

This guide contains information on a variety of topics that are not within the jurisdiction of U.S. Department of Homeland Security (DHS)/USCIS. If you have a question about a non-DHS/USCIS issue, please refer directly to the responsible agency or organization for the most current information. This information is correct at the time of printing, however, it may change in the future.

Table des matières

Bienvenue aux États-Unis : Un guide pour nouveaux immigrants.	1
Ministères et agences du gouvernement fédéral	2
Les États-Unis aujourd'hui	3
Jours fériés fédéraux.	4
Contacter l'USCIS	5
À propos de ce guide	7
Où obtenir de l'aide.	8
Ressources en ligne de l'USCIS.	10
Vos droits et responsabilités en tant que résident permanent	13
Vos droits et responsabilités	14
Conserver votre statut de résident permanent.	16
Si vous êtes un résident permanent conditionnel	19
Trouver une aide juridique.	21
Conséquences d'un comportement criminel pour les résidents permanents	24
S'établir aux États-Unis	27
Obtenir un numéro de sécurité sociale.	28
Trouver un logement	30
Chercher un emploi	35
Garde d'enfants	41
Transports	43
Bien gérer votre argent.	47
Finances personnelles.	48
Payer les impôts	51
Protégez-vous et votre argent	53
Comprendre l'éducation et les soins de santé	57
L'éducation aux États-Unis	58
Enseignement supérieur : Collèges et universités (Colleges and Universities)	65
Éducation pour adultes.	67
Apprendre l'anglais.	68
Soins de santé.	69
Autres programmes d'assistance fédéraux	72

Garder votre maison et votre famille en sécurité	75
Soyez préparé(e)	76
Restez informé(e)	78
Répondre à une situation d'urgence.	79
En apprendre plus sur les États-Unis	83
Nous, le Peuple : Le rôle du citoyen aux États-Unis	84
Comment sont nés les États-Unis	85
Créer une « Union plus parfaite »	87
Comment fonctionne le gouvernement fédéral	90
Le pouvoir législatif : Le Congrès	91
Le pouvoir exécutif : Le président	93
Le pouvoir judiciaire : La Cour suprême.	93
Les gouvernements locaux et des États	94
Vivre les États-Unis.	95
Devenir citoyen américain.	97
Pourquoi devenir citoyen américain ?	98
La naturalisation : Devenir citoyen américain	100
Vous êtes en route	107

Bienvenue aux États-Unis

Un guide pour nouveaux immigrants

Nous vous félicitons d'être devenu(e) résident(e) permanent(e) des États-Unis ! Au nom du président des États-Unis et du peuple américain, nous vous souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès.

Les États-Unis ont une longue tradition d'accueil d'immigrés venus de tous les coins du monde. L'Amérique accorde beaucoup d'importance aux contributions des immigrants qui continuent d'enrichir ce pays et préservent son héritage en tant que terre de liberté et d'opportunité.

En tant que résident(e) permanent(e) des États-Unis, vous avez résolu de faire de ce pays le vôtre. À mesure que vous travaillez pour atteindre vos objectifs, prenez le temps de découvrir ce pays, son histoire et son peuple. C'est maintenant votre droit et votre responsabilité d'influencer le futur de ce pays et de garantir son succès continu.

Maintenant que vous commencez votre vie de résident(e) permanent(e) de ce grand pays, de nombreuses possibilités vous attendent. Bienvenue aux États-Unis !

U.S. Citizenship and Immigration Services ou les Services de citoyenneté et de l'immigration des États-Unis

Ministères et agences du gouvernement fédéral

Si vous avez des questions et si vous ignorez quel ministère contacter, composez le 1-800-FED-INFO (ou le 1-800-333-4636). Si vous êtes une personne malentendante, composez le 1-800-326-2996.

Vous pouvez également consulter le site www.usa.gov pour obtenir des informations générales sur les ministères et agences du gouvernement fédéral.

U.S. Department of Education (ED) ou le Ministère de l'Éducation

Téléphone : 1-800-USA-LEARN

Téléphone : 1-800-872-5327

Pour les personnes malentendantes : 1-800-437-0833

www.ed.gov

U.S. Equal Employment Opportunity Commission (EEOC) ou la Commission de l'égalité des chances devant l'emploi

Téléphone : 1-800-669-4000

Pour les personnes malentendantes : 1-800-669-6820

www.eeoc.gov

U.S. Department of Health and Human Services (HHS) ou le Ministère de la Santé et des services sociaux

Téléphone : 1-877-696-6775

www.hhs.gov

U.S. Department of Homeland Security (DHS) ou le Ministère de la Sécurité interne

Téléphone : 202-282-8000

www.dhs.gov

U.S. Citizenship and Immigration Services (USCIS) ou les Services de citoyenneté et de l'immigration des États-Unis

Téléphone : 1-800-375-5283

Pour les personnes malentendantes : 1-800-767-1833

www.uscis.gov

U.S. Customs and Border Protection (CBP) ou le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis

Téléphone : 202-354-1000

www.cbp.gov

U.S. Immigration and Customs Enforcement (ICE) ou le Service de contrôle de l'immigration et des douanes des États-Unis

www.ice.gov

U.S. Department of Housing and Urban Development (HUD) ou le Ministère du Logement et de l'urbanisme

Téléphone : 202-708-1112

Pour les personnes malentendantes : 202-708-1455

www.hud.gov

U.S. Department of Justice (DOJ) ou le Ministère de la Justice

Téléphone : 202-514-2000

www.justice.gov

Internal Revenue Service (IRS) ou Administration fiscale américaine

Internal Revenue Service ou IRS (Administration fiscale américaine)

Téléphone : 1-800-829-1040

Pour les personnes malentendantes : 1-800-829-4059

www.irs.gov

Système de service militaire sélectif (*Selective Service System* - SSS)

Téléphone : 1-888-655-1825

Téléphone : 847-688-6888

Pour les personnes malentendantes : 847-688-2567

www.sss.gov

Administration de la sécurité sociale (*Social Security Administration* - SSA)

Téléphone : 1-800-772-1213

Pour les personnes malentendantes : 1-800-325-0778

www.socialsecurity.gov ou www.segurosocial.gov/espanol

U.S. Department of State (DOS) ou le Ministère des Affaires étrangères

Téléphone : 202-647-4000

Pour les personnes malentendantes : 1-800-877-8339

www.state.gov

Les États-Unis aujourd'hui



Les États-Unis comprennent également les territoires de Guam, les Samoa américaines, les îles Vierges américaines et les États libres associés (Commonwealth) des îles Mariannes du Nord et de Porto Rico, qui n'apparaissent pas sur cette carte.

Jours fériés fédéraux

La plupart des bureaux du gouvernement fédéral sont fermés lors des jours fériés fédéraux. Si un jour férié tombe un samedi, il est célébré la veille, le vendredi. Si un jour férié tombe un dimanche, il est célébré le lendemain, le lundi. De nombreux employeurs non-gouvernementaux donnent à leurs employés un jour de congé lors de ces jours fériés. Vous trouverez-ci après la liste des jours fériés fédéraux officiels.

Le jour de l'An	1 ^{er} janvier
L'anniversaire de Martin Luther King, Jr.	3 ^{ème} lundi de janvier
Le Jour des Présidents	3 ^{ème} lundi de février
Jour commémoratif des morts	Dernier lundi de mai
Jour de l'indépendance	4 juillet
Fête du travail	1 ^{er} lundi de septembre
Jour de Christophe Colomb	2 ^{ème} lundi d'octobre
Journée des anciens combattants	11 novembre
Fête de Thanksgiving	4 ^{ème} jeudi de novembre
Noël	25 décembre

Contactez l'USCIS

Rendez-vous sur le site Internet de l'USCIS à l'adresse **www.uscis.gov** et **www.welcometousa.gov**, une source d'informations destinée aux nouveaux immigrants.

Appelez le service à la clientèle au 1-800-375-5283 ou au 1-800-767-1833 (pour les personnes malentendantes).

Pour obtenir des formulaires, visitez le site Internet de l'USCIS ou contactez le service des formulaires de l'USCIS au 1-800-870-3676.



À propos de ce guide

Ce guide contient les informations de base qui vous permettront de vous établir aux États-Unis et de trouver ce dont vous et votre famille avez besoin dans votre vie de tous les jours. Il résume également les informations importantes concernant votre statut légal et les agences et organisations qui fournissent les documents ou les services essentiels dont vous pourriez avoir besoin.

En tant que résident(e) permanent(e), vous devriez vous renseigner sur ce pays, ses habitants et son système de gouvernement. Utilisez ce guide pour en apprendre davantage sur vos droits et responsabilités en tant qu'immigré(e) et pour comprendre le fonctionnement du gouvernement fédéral, des gouvernements des États et des gouvernements locaux. Vous pouvez également en apprendre davantage sur les événements historiques qui ont façonné les États-Unis ainsi que sur l'importance de vous engager dans votre communauté et la façon d'y parvenir.

Ce guide est un sommaire général des droits, responsabilités et procédures relatives aux résidents permanents. Pour obtenir des renseignements plus spécifiques et détaillés, veuillez consulter les lois, règlements, formulaires et consignes de l'U.S. Citizenship and Immigration Services (USCIS) ou les Services de citoyenneté et de l'immigration des États-Unis. Consultez toujours ces ressources plus détaillées pour toute question spécifique à votre cas en matière d'immigration. Vous pouvez trouver ces renseignements sur le site Internet de l'USCIS à l'adresse **www.uscis.gov**. Vous pouvez obtenir les formulaires de l'USCIS sur le site Internet ou en contactant le service des formulaires de l'USCIS au 1-800-870-3676. Pour de plus amples informations, contactez le service à la clientèle au 1-800-375-5283 ou au 1-800-767-1833 (pour les personnes malentendantes).

Où obtenir de l'aide

Ce guide vous aidera à commencer les démarches, mais ne contient pas toutes les réponses à vos questions concernant la vie aux États-Unis. Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le bureau du gouvernement d'un État, d'un comté ou d'une ville pour en apprendre davantage sur les services disponibles ou consulter les organisations locales qui aident les nouveaux immigrants. Vous pouvez trouver ces services et organisations en consultant les ressources gratuites décrites ci-dessous.

La bibliothèque publique

Aux États-Unis, les bibliothèques publiques sont gratuites et ouvertes à tous. Elles se trouvent dans presque chaque communauté. Le personnel de la bibliothèque peut vous aider à trouver des informations sur de nombreux sujets et vous donner une carte de bibliothèque qui vous permettra d'emprunter gratuitement des livres, des DVD et d'autres sources d'informations. La plupart des bibliothèques offrent également l'accès aux journaux locaux que vous pouvez consulter sur place, ainsi qu'à des ordinateurs que vous pouvez utiliser pour effectuer vos recherches sur Internet.

Certaines bibliothèques proposent des cours d'informatique et des cours d'anglais gratuits ainsi que d'autres programmes destinés aux enfants et aux adultes. Renseignez-vous auprès du personnel de la bibliothèque pour en savoir plus sur les services



accessibles dans votre communauté. Pour trouver une bibliothèque à proximité de chez vous, veuillez consulter le site www.nces.ed.gov.

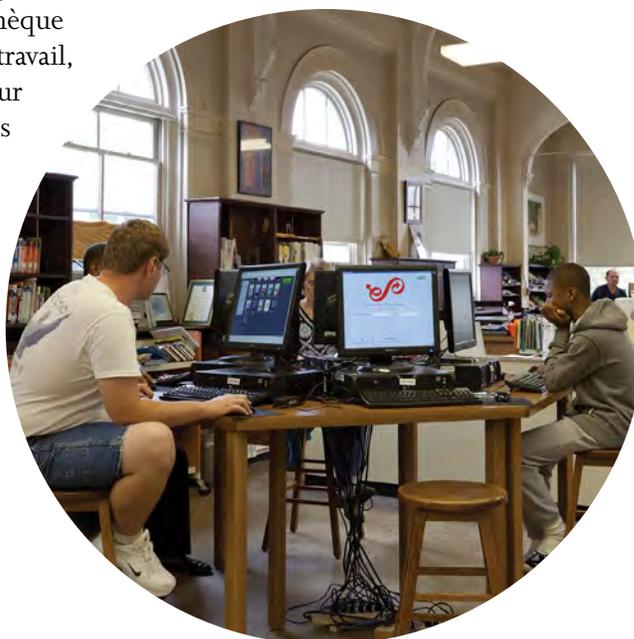
L'annuaire téléphonique

Votre annuaire téléphonique local contient des numéros de téléphone et d'importants renseignements sur les services communautaires locaux, fédéraux et de l'État. L'annuaire téléphonique contient des informations d'urgence, des cartes locales et des renseignements sur la façon d'obtenir un service téléphonique. Les pages blanches reprennent les numéros de téléphone de la population et les pages jaunes reprennent les numéros de téléphone et les adresses des entreprises et organisations. Vous pouvez également composer le 411 sur votre téléphone afin d'obtenir un numéro de téléphone spécifique partout aux États-Unis. Lors d'un appel au 411, vous êtes susceptible de devoir payer des frais.



Internet

Grâce à Internet vous avez accès à des sources d'informations variées, notamment les sites Internet des organismes gouvernementaux locaux, de l'État et fédéraux. La plupart des sites Internet du gouvernement finissent par « .gov ». Si vous ne disposez pas d'un ordinateur à la maison, vous pouvez en utiliser un dans votre bibliothèque publique. Vous pouvez utiliser Internet pour chercher du travail, un logement, des informations sur les écoles ainsi que pour localiser des ressources et des organismes communautaires locaux pour vous aider. Vous pouvez également utiliser Internet pour accéder aux actualités importantes et aux événements actuels, ainsi que pour obtenir des informations intéressantes sur la vie aux États-Unis, sur l'histoire et le gouvernement des États-Unis ainsi que sur votre communauté locale. Pour accéder aux ressources du gouvernement fédéral destinées aux nouveaux immigrants, veuillez consulter le site www.welcometousa.gov.



CONSEIL



En tant qu'immigré(e), soyez averti(e) que pour vous tromper et profiter de vous, des individus malhonnêtes ont mis en place des sites Internet qui ressemblent aux sites Internet du gouvernement. Gardez à l'esprit que le site Internet officiel des Services de citoyenneté et de l'immigration des États-Unis est **www.uscis.gov**.

Organisations communales et confessionnelles offrant de l'aide aux immigrants

Il existe, au sein de nombreuses communautés, des organisations apportant une assistance gratuite ou à prix modique aux immigrants. Ces organisations peuvent vous aider à mieux connaître votre communauté et les services disponibles pour vous assister en tant qu'immigré(e). Vous pouvez trouver ces organisations sur Internet, dans l'annuaire téléphonique local, en vous adressant au personnel de la bibliothèque publique ou auprès du service d'assistance sociale de votre gouvernement local.

Ressources en ligne de l'USCIS

L'USCIS propose diverses ressources utiles en ligne. Ces ressources fournissent des informations concernant l'immigration, les délais de traitement, le statut des dossiers, les frais et autres avantages.

RESSOURCES EN LIGNE	
Si vous voulez :	Visitez :
Vérifier l'état d'une demande, les délais de traitement, vous inscrire pour obtenir les mises à jour de statut ou localiser le bureau de l'USCIS le plus proche de chez vous	www.uscis.gov
Vérifier les frais de dépôt actuels	www.uscis.gov/fees
Prendre un rendez-vous INFOPASS gratuit avec un agent de l'USCIS	http://infopass.uscis.gov

Plus d'informations pour nouveaux immigrants

Bienvenue aux États-Unis : Un guide pour nouveaux immigrants est disponible dans d'autres langues à l'adresse www.uscis.gov/newimmigrants.



Vos droits et responsabilités en tant que résident permanent

En tant que résident(e) permanent(e), vous devez considérer les États-Unis comme votre pays et respecter et vous soumettre aux lois en vigueur. Être résident(e) permanent(e) signifie également que vous avez de nouveaux droits et de nouvelles responsabilités.

Être résident(e) permanent(e) est un privilège, pas un droit. Dans certaines conditions, le gouvernement des États-Unis peut vous retirer le statut de résident(e) permanent(e). Vous devez conserver votre statut de résident(e) permanent(e) si vous souhaitez habiter et travailler aux États-Unis et devenir un jour citoyen(ne).

Dans cette section, vous apprendrez ce que signifie être résident(e) permanent(e) et ce que vous devez faire pour conserver le statut de résident permanent.

Vos droits et responsabilités

Ce que vous faites maintenant en tant que résident(e) permanent(e) peut influencer vos possibilités de devenir plus tard citoyen(ne) américain(e). Le processus permettant de devenir citoyen(ne) américain(e) s'appelle la « naturalisation ».

En tant que résident(e) permanent(e), vous avez le droit de :

- Habiter de manière permanente n'importe où aux États-Unis.
- Travailler aux États-Unis.
- Acquérir une propriété aux États-Unis.
- Fréquenter une école publique.
- Passer le permis de conduire dans votre État ou territoire.
- Vous engager dans certaines branches des forces armées des États-Unis.
- Toucher, si vous êtes éligible, la sécurité sociale, le revenu de sécurité supplémentaire et les bénéfices de l'assurance maladie pour personnes âgées de plus de 65 ans (Medicare).
- Déposer une demande pour devenir citoyen(ne) américain(e).
- Demander des visas pour votre époux ou épouse et vos enfants célibataires afin qu'ils puissent habiter aux États-Unis.
- Sous certaines conditions, quitter les États-Unis et y revenir.

En tant que résident(e) permanent(e), vous devez :

- Respecter toutes les lois fédérales, de l'État ou locales.
- Payer les impôts fédéraux, de l'État et locaux sur le revenu.
- Vous enregistrer auprès du service militaire sélectif si vous êtes de sexe masculin et que vous avez entre 18 et 26 ans. Pour obtenir les instructions, voir la page 18.
- Maintenir votre statut d'immigré.
- Toujours porter sur vous la preuve de votre statut de résident(e) permanent(e).
- Modifier votre adresse en ligne ou par écrit auprès de l'USCIS dans les 10 jours qui suivent vos déménagements. Pour obtenir les instructions, voir la page 19.



Ce que vous pouvez faire

En tant que résident(e) permanent(e), vous jouissez de nombreux droits et libertés. En échange, vous avez quelques responsabilités. Une des responsabilités importantes consiste à vous engager dans votre communauté. Vous devriez également en apprendre plus sur la culture des États-Unis, son histoire et son gouvernement. Vous pouvez accéder à ces informations en prenant des cours pour adultes et en lisant le journal local.

Les résidents permanents reçoivent une carte de résident permanent valide (Formulaire I-551) qui sert de preuve de leur statut légal aux États-Unis. C'est ce que certaines personnes appellent la « carte verte ». Si vous immigrez aux États-Unis en tant que résident(e) permanent(e), vous devez payer les frais d'immigré à l'USCIS. Vous pouvez payer ces frais en ligne via le système d'immigration électronique de l'USCIS (USCIS ELIS) à l'adresse www.uscis.gov/uscis-elis. Veuillez noter que vous ne recevrez pas votre carte de résident permanent tant que vous n'aurez pas payé les frais d'immigré à l'USCIS. Si vous êtes devenu(e) résident(e) permanent(e) en ajustant votre statut alors que vous viviez déjà aux États-Unis, vous ne payez que les frais de dépôts de Formulaire I-485, Application to Register Permanent Residence or Adjust Status ou Demande d'enregistrement ou d'ajustement du statut de résident(e) permanent(e), et les frais de dépôt, mais pas les frais d'immigrés de l'USCIS.

Si vous êtes un(e) résident(e) permanent(e) âgé(e) de 18 ans ou plus, vous devez porter sur vous la preuve de votre statut d'immigré(e). Vous devez la montrer aux officiers de l'immigration ou aux représentants des forces de l'ordre s'ils vous la demandent. Votre carte de résident(e) permanent(e) peut être valide pendant 10 ans, et vous devez la renouveler avant qu'elle n'expire ou si vous changez de nom. Pour remplacer ou renouveler votre carte de résident(e) permanent(e), vous devez déposer le Formulaire I-90, Application to Replace Permanent Resident Card ou Demande de remplacement ou de renouvellement de carte de résident(e) permanent(e). Des frais sont associés au dépôt du Formulaire I-90. Vous pouvez obtenir ce formulaire sur le site www.uscis.gov ou en contactant le service des formulaires de l'USCIS au 1-800-870-3676. Si vous êtes résident(e) permanent(e) conditionnel(le) (RC) en vertu du mariage ou de l'entrepreneuriat, vous avez reçu une carte valable pendant deux ans. N'utilisez pas le Formulaire I-90 pour demander une prolongation ou un renouvellement de votre statut. Au lieu de cela, vous devez déposer une demande de révocation de vos conditions dans les trois mois avant que votre carte n'expire. Consultez la page 19 pour obtenir des instructions sur la façon de révoquer les conditions de votre statut de résident(e) permanent(e).

Votre carte de résident(e) permanent(e) indique que vous avez le droit d'habiter et de travailler aux États-Unis. Vous pouvez également utiliser votre carte de résident(e) permanent(e) afin de rentrer aux États-Unis après avoir voyagé hors du pays. Si vous passez plus de 12 mois en dehors des États-Unis, vous devrez présenter des documents supplémentaires pour rentrer aux États-Unis en tant que résident(e) permanent(e). Pour de plus amples informations concernant ces documents, consultez la page 17.



Conserver votre statut de résident permanent

Une fois que vous avez obtenu le statut de résident(e) permanent(e), vous resterez résident(e) permanent(e) à moins que votre statut ne change en vertu de la législation en vigueur aux États-Unis en matière d'immigration. Vous pouvez perdre votre statut de résident(e) permanent(e) en y renonçant. Vous renoncez à votre statut de résident(e) permanent(e) en quittant les États-Unis afin d'habiter à l'étranger de façon permanente dans le but de renoncer à votre statut de résident(e) permanent(e). Votre conduite démontrera vos intentions. Vous pouvez prendre certaines mesures pour diminuer le risque que le gouvernement des États-Unis ne considère que vous avez renoncé à votre statut :

- Ne quittez pas les États-Unis pour une période de temps prolongée à moins que les circonstances ne démontrent que votre voyage est d'ordre provisoire (par exemple, dans un but éducatif, pour occuper un poste provisoire ou prendre soin d'un membre de votre famille). Si vous absentez pendant plus d'un an, vous ne pourrez plus utiliser votre carte de résident(e) permanent(e) pour revenir aux États-Unis.
- Si un événement retarde votre retour, préparez-vous à en expliquer les raisons.
- Déposez vos déclarations d'impôts fédérales, et le cas échéant, de l'État et locales d'impôt sur le revenu.
- Si vous êtes de sexe masculin et que vous avez entre 18 et 26 ans, enregistrez-vous auprès du service militaire sélectif.
- Communiquez votre nouvelle adresse à l'USCIS dans les 10 jours qui suivent vos déménagements.



Conserver les documents importants



Gardez les documents importants que vous avez apportés depuis votre pays d'origine en lieu sûr. Ces documents comprennent votre passeport, votre acte de naissance, votre acte de mariage, votre acte de divorce, les diplômes indiquant que vous avez terminé l'école secondaire ou une école supérieure, ainsi que les certificats indiquant que vous avez suivi une formation spéciale ou que vous possédez des compétences spécifiques.

Conserver votre statut d'immigré

Certains immigrants pensent qu'ils peuvent habiter à l'étranger tout en conservant leur statut de résident(e) permanent(e) tant qu'ils reviennent aux États-Unis au moins une fois par an, mais cette supposition est fautive. Voyager aux États-Unis une fois par an peut s'avérer insuffisant pour conserver votre statut. Les résidents permanents peuvent voyager en dehors des États-Unis et généralement les voyages brefs et provisoires n'affectent pas leur statut de résident(e) permanent(e). Si vous quittez le pays pendant trop longtemps ou que vous indiquez d'une façon ou d'une autre que vous ne souhaitez plus faire des États-Unis votre pays de résidence permanente, le gouvernement des États-Unis peut considérer que vous avez renoncé à votre statut de résident(e) permanent(e). Cela peut également se produire si vous réalisez un voyage d'une durée comprise entre 6 mois et un an et qu'il existe des preuves indiquant que vous ne souhaitez pas faire des États-Unis votre pays de résidence permanente.

Vous pouvez utiliser votre carte de résident(e) permanent(e) à titre de document de voyage pour revenir aux États-Unis si vous n'êtes pas resté(e) à l'étranger pendant plus d'un an. Si vous envisagez de rester en dehors des États-Unis pendant plus de 12 mois, vous devez faire une demande de permis de rentrée **avant** de quitter le pays en déposant le Formulaire I-131, Application for a Travel Document ou Demande de titre de voyage. Vous devez payer des frais pour déposer le Formulaire I-131. Vous pouvez obtenir le Formulaire I-131 sur le site **www.uscis.gov** ou en contactant le service des formulaires de l'USCIS au 1-800-870-3676.

Le permis de rentrée est valide pour une période maximum de deux ans. Vous pouvez présenter votre permis de rentrée à un port d'entrée, au lieu de présenter votre visa ou votre carte de résident(e) permanent(e). Ce permis de rentrée ne garantit pas que vous soyez admis(e) aux États-Unis à votre retour, mais démontrera facilement que vous revenez d'un séjour temporaire à l'étranger. Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations concernant les voyages internationaux en tant que résident(e) permanent(e), veuillez consulter le site **www.uscis.gov**.

Sachez également que – indépendamment du fait que vous ayez éventuellement renoncé à votre statut de résident(e) permanent(e) – vous serez soumis(e) à une inspection d'immigration complète en tant que demandeur d'entrée à chaque fois que vous avez été à l'étranger pour une période d'au moins 181 jours, ou dans d'autres situations précisées dans la législation sur l'immigration.

Déposer vos déclarations d'impôts

En tant que résident(e) permanent(e), vous devez déposer vos déclarations d'impôts sur le revenu et déclarer vos revenus à Internal Revenue Service ou IRS (Administration fiscale américaine), ainsi qu'au bureau fiscal de votre État, ville ou localité, si nécessaire. Si pendant une durée quelconque vous ne déposez pas de déclaration d'impôts sur le revenu alors que vous vivez en dehors des États-Unis ou si vous indiquez sur votre déclaration que vous avez un statut de « non-immigré », le gouvernement des États-Unis peut considérer que vous avez renoncé à votre statut de résident(e) permanent(e).

S'enregistrer auprès du service militaire sélectif

Toutes les personnes de sexe masculin et âgées de 18 à 26 ans doivent s'enregistrer auprès du service militaire sélectif. Les hommes qui ont obtenu leur visa d'immigré ou qui ont modifié leur statut à cet âge peuvent avoir été automatiquement enregistrés auprès du service militaire sélectif. Dans ce cas, vous devriez avoir reçu par courrier des informations indiquant que vous êtes inscrit. Si vous n'êtes pas sûr d'être inscrit, parlez-en avec un agent du service militaire sélectif qui sera en mesure de vérifier votre dossier. Vous pouvez également consulter le site Internet du service militaire sélectif à l'adresse **www.sss.gov**. Lorsque vous vous inscrivez, vous informez le gouvernement de votre disponibilité à servir dans les forces armées des États-Unis. Le service militaire n'est pas obligatoire aux États-Unis, mais les hommes âgés entre 18 et 26 ans doivent tout de même s'inscrire. Les résidents permanents et les citoyens américains ne sont pas tenus de servir dans les forces armées à moins qu'ils ne le souhaitent.

Vous pouvez vous inscrire à un bureau de poste des États-Unis ou sur Internet. Pour vous inscrire au service militaire sélectif sur Internet, veuillez consulter le site Internet du Système de service militaire sélectif à l'adresse **www.sss.gov**. Pour parler avec un fonctionnaire du service militaire sélectif, composez le 847-688-6888. Cet appel est payant.

Vous pouvez également trouver des renseignements sur le site Internet de l'USCIS à l'adresse **www.uscis.gov**.



Communiquer votre nouvelle adresse à l'USCIS

Lorsque vous changez d'adresse, vous devez en informer l'USCIS. Déposez le Formulaire AR-11, Change of Address ou Changement d'adresse, dans les 10 jours à compter de votre déménagement. Pour obtenir de plus amples informations concernant les changements d'adresse, rendez-vous sur le site Internet de l'USCIS à l'adresse www.uscis.gov/addresschange ou contactez le service à la clientèle au 1-800-375-5283. Vous devez informer l'USCIS à **chaque fois** que vous changez d'adresse.

Pour de plus amples informations, appelez le numéro de l'USCIS au 1-800-375-5283 ou consultez le site www.uscis.gov.

Si vous êtes un résident permanent conditionnel

Vous vivez peut-être aux États-Unis sous le statut de résident(e) permanent(e) conditionnel(le) (RC). Vous êtes RC si vous étiez marié(e) depuis moins de deux ans à votre conjoint(e) bénéficiant du statut de citoyen(ne) américain(e) ou de résident(e) permanent(e) le jour où votre statut de résident(e) permanent(e) vous a été accordé. Si vous avez des enfants, il est possible qu'eux aussi soient des RC. Consultez le Formulaire I-751, Petition to Remove the Conditions on Residence ou Demande pour révoquer les conditions sur la résidence afin d'obtenir de plus amples instructions concernant la procédure relative aux enfants. Certains investisseurs immigrés sont également des résidents conditionnels.

Un RC a les mêmes droits et responsabilités qu'un(e) résident(e) permanent(e). Les résidents permanents conditionnels doivent déposer le Formulaire I-751, Petition to Remove the Conditions on Residence ou Demande pour révoquer les conditions sur la résidence, et les investisseurs immigrés doivent déposer le Formulaire I-829, Petition by Entrepreneur to Remove Conditions ou Demande par l'entrepreneur pour révoquer les conditions, **dans un délai** de deux ans suivant la date où le statut de résident(e) permanent(e) conditionnel leur a été accordé. Cette date est généralement la date d'expiration de votre carte de résident(e) permanent(e). Vous devez déposer ces formulaires **dans un délai** de 90 jours **avant** l'anniversaire de deux ans de l'obtention de votre statut de résident conditionnel. Dans le cas contraire, vous risquez de perdre votre statut d'immigré(e).



Déposer le Formulaire I-751 avec votre époux ou votre épouse

Si vous êtes RC et que vous avez immigré suite à votre mariage avec un(e) citoyen(ne) ou un(e) résident(e) permanent(e), votre conjoint(e) et vous-même devez déposer ensemble le Formulaire I-751 de façon à pouvoir révoquer les conditions sur votre statut de résident(e) permanent(e).

Parfois, il n'est pas nécessaire de déposer le Formulaire I-751 avec votre conjoint(e). Si vous n'êtes plus marié(e) ou si votre conjoint(e) vous a maltraité(e), vous pouvez déposer vous-même le Formulaire I-751. Vous pouvez également déposer le Formulaire I-751 par vous-même si toute expulsion éventuelle des États-Unis risque d'entraîner de lourdes difficultés. Si vous ne faites pas la demande avec votre conjoint(e), vous pouvez déposer le Formulaire I-751 à tout moment après être devenu(e) RC.

Déposer les Formulaires I-751 et I-829 de l'USCIS

Qui : Les résidents permanents conditionnels (RC)

Pourquoi : Le statut de résident(e) permanent(e) conditionnel(le) expire deux ans **après** la date à laquelle vous êtes devenu(e) RC.

Quand : Le ou la résident(e) permanent(e) conditionnel(le) déposant avec son époux ou épouse doit déposer le Formulaire I-751. Les investisseurs immigrés doivent déposer le Formulaire I-829. Ces deux formulaires doivent être déposés dans les 90 jours qui **précèdent** l'expiration du statut de résident permanent conditionnel. La date d'expiration se trouve sur votre carte de résident(e) permanent(e).

Où obtenir le formulaire : Vous pouvez obtenir ce formulaire sur le site www.uscis.gov ou en contactant le service des formulaires de l'USCIS au 1-800-870-3676.

Où envoyer le formulaire : Envoyez-le à un centre de service de l'USCIS. Vous trouverez les adresses des centres de service dans les instructions du formulaire.

Les frais : Pour déposer le Formulaire I-751 ou I-829, vous devez payer des frais. Avant de soumettre le formulaire, vérifiez les frais de dépôt l'USCIS actualisés sur www.uscis.gov/fees.

Si vous déposez à temps le Formulaire I-751 ou I-829, l'USCIS vous enverra normalement un avis de prolongation de votre statut de RC pour une période allant jusqu'à 12 mois. Pendant ce temps, l'USCIS examinera votre demande.

Si vous êtes victime de violences familiales

Si vous êtes victime de violences familiales, vous pouvez trouver de l'aide en appelant le numéro d'urgence national pour les victimes de violences familiales au 1-800-799-7233 ou au 1-800-787-3224 (pour les personnes malentendantes). Vous pouvez vous faire aider en espagnol ou dans une autre langue.

La loi sur la violence contre les femmes permet aux femmes et aux enfants victimes de violence de la part de citoyens américains ou de résidents permanents de déposer leur propre formulaire afin d'obtenir le statut de résident permanent. Consultez le site www.uscis.gov ou appelez le numéro d'urgence national pour les victimes de violences familiales pour de plus amples informations.

CONSEIL



Gardez plusieurs copies de tous les formulaires que vous envoyez à l'USCIS et aux autres organismes gouvernementaux. Envoyez des copies, non pas les documents originaux. Il arrive parfois que les formulaires se perdent, il convient donc de conserver des copies afin d'éviter le moindre problème.

Trouver une aide juridique

Si vous avez besoin d'aide concernant des questions d'immigration, vous pouvez engager les services d'un avocat autorisé spécialisé en droit de l'immigration. Pour obtenir de l'aide dans la recherche d'un avocat qualifié, contactez votre association locale du barreau.

Certains États certifient des spécialistes en législation de l'immigration. Ces avocats ont passé des tests pour prouver leur connaissance spécifique en matière de législation de l'immigration. Les États suivants disposent actuellement de listes des spécialistes agréés sur le site Internet du barreau de leur État : Californie, Floride, Caroline du Nord et Texas. Remarque : Vous êtes responsable de déterminer s'il y a lieu d'engager un avocat ou non. L'USCIS ne soutient ni ne recommande aucun avocat en particulier.



Si vous avez besoin d'une aide juridique dans le cadre d'un problème d'immigration mais que vous n'en avez pas les moyens financiers, il existe des solutions à prix modique ou même gratuites. Vous pouvez par exemple demander de l'aide auprès des intervenants suivants :

- **Une organisation agréée** : Il s'agit d'organisations agréées par la Commission des recours en matière d'immigration (Board of Immigration Appeals - BIA). Pour qu'une organisation soit agréée, elle doit avoir suffisamment de connaissances et d'expérience pour proposer des services aux immigrés. Une organisation agréée ne peut demander ou accepter que des honoraires modiques en échange de ces services. Pour obtenir la liste de ces organisations agréées par la BIA, veuillez consulter le site www.justice.gov/eoir/recognition-accreditation-roster-reports.
- **Un représentant attitré** : Il s'agit de personnes liées aux organisations agréées par la BIA. Ces représentants ne peuvent demander ou accepter que des honoraires modiques en échange de leurs services. Pour obtenir la liste de ces représentants accrédités par la BIA, veuillez consulter le site www.justice.gov/eoir/recognition-accreditation-roster-reports.
- **Un représentant qualifié** : Il s'agit de personnes qui offrent des services gratuits. Ces représentants doivent connaître le droit en matière d'immigration ainsi que les règles d'usage de la cour. Les étudiants et les diplômés de droit, ainsi que des personnes de bonne moralité ayant des liens personnels ou professionnels avec vous (parent, voisin, membre du clergé, collègue, ami) sont des exemples de représentants qualifiés.
- **Personnes offrant des services juridiques gratuits** : Le ministère de la Justice dispose d'une liste de prestataires de services juridiques consacrés aux personnes concernées par des procédures d'immigration. Il s'agit d'une liste d'avocats et d'organisations qui sont susceptibles de représenter les immigrés dans les procédures devant les cours d'immigration. Les avocats et organisations repris sur cette liste ont convenu d'aider les immigrés bénévolement (gratuitement) uniquement dans le cadre des procédures d'immigration. Certains d'entre eux peuvent ne pas être en mesure de vous aider dans le cadre de situations n'ayant aucun rapport avec les tribunaux, telles que les demandes de visa, la naturalisation, etc. La liste est disponible sur le site www.justice.gov/eoir/free-legal-services-providers.
- **Programme bénévole ou pro bono** : Les listes locales d'organisations et de leurs représentants bénévoles se trouvent généralement dans tous les bureaux locaux de l'USCIS.

Pour de plus amples informations concernant la recherche de services juridiques, veuillez consulter le site www.uscis.gov/legaladvice.

Faites attention à la fraude en matière d'immigration

De nombreux professionnels en matière du droit d'immigration sont très qualifiés et honnêtes et peuvent rendre de bons services aux immigrés. Il existe cependant certains individus qui profitent des immigrés.

Avant de vous décider à chercher de l'aide en matière d'immigration et avant de déboursier de l'argent, vous devez effectuer un minimum de recherche afin d'être en mesure de prendre la bonne décision concernant le type d'aide juridique dont vous avez besoin. Prenez les mesures de protection nécessaires pour ne pas être victime de fraude en matière d'immigration.

Choses importantes à garder à l'esprit :

- Aucune organisation ou personne privée offrant une assistance en matière d'immigration ne bénéficie de relations spéciales avec l'USCIS. N'hésitez pas à interroger les personnes qui font de belles promesses ou qui prétendent avoir une relation spéciale avec l'USCIS. Ne faites pas confiance aux individus qui garantissent des résultats ou un traitement plus rapide. Si vous n'avez pas droit à un bénéfice en matière d'immigration, le fait d'engager un avocat ou un consultant dans ce domaine n'y changera rien.
- Certains consultants, agences de voyage, bureaux de vente d'immobilier et ceux qu'on nomme les « notaires publics » offrent des services en matière d'immigration. N'hésitez pas à leur poser des questions concernant leurs qualifications et demandez à ce qu'ils vous montrent soit la lettre prouvant qu'ils sont agréés auprès de la BIA, soit leur certificat du barreau. Certains individus qui prétendent être qualifiés pour offrir des services juridiques ne le sont pas. Ces personnes peuvent faire des erreurs susceptibles de mettre votre statut d'immigré en danger et de vous causer de graves problèmes.
- Si vous engagez un consultant ou un avocat en matière d'immigration, demandez un contrat écrit. Le contrat devrait être rédigé en langue anglaise et, si l'anglais n'est pas votre langue maternelle, dans votre propre langue. Le contrat doit énumérer tous les services qui vous seront rendus et leur prix. Demandez des références avant de le signer.
- Tâchez d'éviter de payer en espèces pour les services. Assurez-vous d'obtenir un reçu pour votre paiement. N'oubliez pas de conserver les documents originaux.
- Ne signez jamais un formulaire ou une demande vierge. Avant de signer, assurez-vous de tout comprendre.

**THE WRONG HELP
CAN HURT**
BEWARE OF IMMIGRATION SCAMS

Pour de plus amples informations concernant la façon de vous protéger contre la fraude en matière d'immigration, veuillez consulter le site www.uscis.gov/avoidscams.

Cherchez de l'aide si un consultant en matière d'immigration vous a dupé. Contactez le procureur de votre État ou le procureur local (state or local district attorney), le service de protection des consommateurs ou le poste de police local. Vous pouvez également contacter la Federal Trade Commission afin de signaler la pratique non autorisée du droit en matière d'immigration sur le site www.ftccomplaintassistant.gov.

Conséquences d'un comportement criminel pour les résidents permanents

Les États-Unis est un pays respectueux des lois. Les résidents permanents habitant aux États-Unis doivent obéir à toutes les lois. Si en tant que résident(e) permanent(e) vous commettez ou êtes déclaré(e) coupable d'un crime aux États-Unis, vous pouvez faire face à de graves problèmes. Vous pouvez être expulsé(e) du pays, voir votre rentrée aux États-Unis refusée si vous quittez le pays, perdre votre statut de résident(e) permanent(e), et dans certaines circonstances, perdre votre éligibilité à la citoyenneté américaine.

Les crimes pouvant avoir un impact sur votre statut de résident(e) permanent(e) comprennent :

- Les crimes définis comme des actes délictueux graves qualifiés, comprenant les actes de violence considérés comme des délits passibles d'une peine de prison d'un an;
- Meurtre;
- Viol;
- Les agressions sexuelles sur mineurs;
- Le trafic illégal de drogues, d'armes à feu ou d'êtres humains; et
- Les crimes de turpitude morale qui de manière générale sont les crimes commis dans le but de voler ou de frauder ; les crimes au cours desquels des dommages corporels sont perpétrés ou la menace en est faite ; les crimes où un comportement imprudent résulte en des dommages corporels graves ; ou les crimes d'abus sexuel.



Si vous êtes résident(e) permanent(e), il y aura aussi de graves conséquences si vous :

- Mentez pour obtenir pour vous-même ou pour quelqu'un d'autre des avantages en matière d'immigration;
- Dites que vous êtes un(e) citoyen(ne) américain(e) alors que vous ne l'êtes pas;
- Votez lors d'une élection au niveau fédéral ou local réservée aux citoyens américains;
- Êtes un(e) « alcoolique invétéré(e) » – quelqu'un qui est ivre ou qui se drogue la plupart du temps;
- Êtes marié(e) avec plus d'une personne à la fois;

- Manquez à votre devoir de subvenir aux besoins de votre famille ou de verser une pension alimentaire pour votre enfant ou pour votre conjoint;
- Êtes arrêté(e) pour violence domestique (la violence domestique caractérise la situation dans laquelle une personne subit de la part d'un membre de la famille des agressions et des persécutions qui peuvent comprendre la violation de la protection);
- Mentez ou présentez des documents falsifiés afin d'obtenir des avantages publics ou tromper un organisme gouvernemental;
- Omettez de déposer votre déclaration d'impôts dans les délais prévus;
- Omettez délibérément de vous inscrire auprès du service militaire sélectif alors que vous êtes un homme âgé entre 18 et 26 ans; et
- Aidez quelqu'un qui n'est pas citoyen ou ressortissant américain à entrer illégalement aux États-Unis même si cette personne est un proche parent et même sans recevoir de paiement.

Si vous avez commis ou avez été déclaré(e) coupable d'un crime, il est recommandé de consulter un avocat réputé en matière d'immigration ou une organisation communautaire apportant une aide juridique aux immigrés avant de demander un autre avantage accordé aux immigrés. Consultez la page 21 pour obtenir des renseignements sur la façon d'obtenir une aide juridique.



S'établir aux États-Unis

Cette section fournit des informations qui peuvent vous aider à vous adapter à la vie aux États-Unis. Vous apprendrez comment obtenir un numéro de sécurité sociale, trouver un endroit où loger, chercher un emploi, obtenir une garde d'enfants et voyager au sein des États-Unis.

Obtenir un numéro de sécurité sociale

En tant que résident(e) permanent(e), vous avez droit à un numéro de sécurité sociale. C'est un numéro qui vous est assigné par le gouvernement des États-Unis. Il permet au gouvernement d'être informé de vos revenus et des prestations auxquelles vous avez droit. Votre numéro de sécurité sociale est également utilisé par les institutions financières et d'autres organismes, tels que les écoles, afin de vous identifier. Lorsque vous louez un appartement ou achetez une maison, il se peut que l'on vous demande de fournir votre numéro de sécurité sociale.

La sécurité sociale est un programme du gouvernement des États-Unis qui donne des allocations à certains travailleurs retraités et à leurs familles, à certains travailleurs handicapés et à leurs familles, et à certains membres de la famille de travailleurs décédés. L'Administration de la Sécurité Sociale (*Social Security Administration*) est le département gouvernemental responsable de la sécurité sociale.



Vous pouvez trouver le bureau de la sécurité sociale le plus proche :

- En recherchant sur le site Internet de la SSA www.socialsecurity.gov. Pour la version en espagnol, veuillez consulter le site www.segurosocial.gov/espanol. Le site Internet fournit également certaines informations dans d'autres langues.
- En composant le 1-800-772-1213 ou le 1-800-325-0778 (pour les personnes malentendantes) entre 7h et 19h. Des services d'interprétariat gratuits sont disponibles.

Si vous ne parlez pas anglais



Pour vous aider à faire une demande de numéro de sécurité sociale, le bureau de la sécurité sociale peut gratuitement mettre à votre disposition un interprète. Lorsque vous contactez le bureau de la sécurité sociale, informez votre interlocuteur que vous ne parlez pas anglais. Ils trouveront un interprète pour vous aider. Vous pouvez également vous faire assister par un interprète lorsque vous vous rendez au bureau de la sécurité sociale.

Le site Internet de l'Administration de la sécurité sociale contient des informations utiles pour les nouveaux arrivants aux États-Unis. La section « Autres langues » du site Internet contient des informations sur la sécurité sociale en plusieurs langues. Visitez le site www.socialsecurity.gov; pour la version en espagnol, visitez le site www.segurosocial.gov/espanol.

Vous n'aurez **pas** besoin de remplir une demande ou de vous rendre à un bureau de la sécurité sociale pour obtenir un numéro si **toutes** les conditions suivantes s'appliquent à votre cas :

- Vous avez demandé un numéro de sécurité sociale ou carte au moment de votre demande de visa d'immigré;
- Vous avez demandé un visa d'immigré au mois d'octobre 2002 ou plus tard; et
- Vous aviez 18 ans ou plus au moment de votre arrivée aux États-Unis.

Dans cette situation, les informations nécessaires pour vous attribuer un numéro de sécurité sociale ont été envoyées par le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère de la Sécurité Intérieure à l'Administration de la Sécurité Sociale. Cette dernière vous attribuera un numéro de sécurité sociale et vous fera parvenir votre carte de sécurité sociale par la poste à la même adresse postale américaine où l'USCIS vous a envoyé votre carte de résident(e) permanent(e). Vous devriez obtenir votre carte de sécurité sociale dans les trois semaines après votre arrivée aux États-Unis. Si vous ne recevez pas votre carte dans les trois semaines qui suivent votre arrivée aux États-Unis, contactez l'Administration de la sécurité sociale immédiatement. De plus, contactez l'Administration de la sécurité sociale si vous changez d'adresse postale **après** votre arrivée mais **avant** d'avoir reçu votre carte de sécurité sociale.

Si **l'une** des conditions suivantes s'applique à votre cas, vous **devez** vous rendre à un bureau de la sécurité sociale pour obtenir un numéro :

- Vous n'avez pas demandé de numéro ou de carte de sécurité sociale au moment de demander votre visa d'immigré;
- Vous avez déposé votre demande de visa d'immigré avant le mois d'octobre 2002; ou
- Vous aviez moins de 18 ans au moment d'arriver aux États-Unis.

Un fonctionnaire de la sécurité sociale vous aidera à faire une demande de numéro de sécurité sociale. Apportez les documents suivants lorsque vous vous rendez à un bureau de la sécurité sociale afin de faire votre demande :

- Un acte de naissance ou autre document, comme votre passeport, indiquant votre date et lieu de naissance.
- Un document attestant votre statut d'immigré, y compris votre permis de travail aux États-Unis. Il peut s'agir de votre carte de résident(e) permanent(e) ou de votre passeport comprenant un cachet de l'immigration ou un visa.

L'Administration de la sécurité sociale SSA vous fera parvenir votre numéro de sécurité sociale par la poste. Vous devriez obtenir votre carte de sécurité sociale dans un délai de deux semaines après que l'Administration de la sécurité sociale ait reçu les documents nécessaires à la demande. Si la SSA doit vérifier l'un de vos documents, le délai de réception de votre numéro de sécurité sociale peut se voir prolongé.

Trouver un logement

Vous pouvez choisir l'endroit où vous souhaitez habiter aux États-Unis. À leur arrivée, beaucoup de personnes habitent chez des amis ou des parents. D'autres s'installent dans leur propre logement.

Aux États-Unis, la plupart des gens dépensent environ 25% de leurs revenus dans les frais de logement. Voici quelques options de logement que vous pouvez envisager.

Louer un logement

Vous pouvez louer une maison ou un appartement. Il existe plusieurs manières d'en trouver :

- Chercher les panneaux indiquant « Apartment Available » (Appartement disponible) ou « For Rent » (À louer) sur les bâtiments.
- Demander à des amis, des proches et des collègues s'ils connaissent des logements à louer.
- Rechercher les panneaux « For Rent » (À louer) dans les lieux publics, tels que les panneaux d'affichage de votre bibliothèque, des magasins que vous visitez et des centres communautaires.
- Chercher des endroits à louer sur Internet. Si vous n'avez pas d'ordinateur chez vous, vous pouvez en trouver dans votre bibliothèque publique.
- Consulter le chapitre « Property Management » (Gestion immobilière) dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique. Il s'agit de compagnies qui louent des appartements et des maisons. Elles peuvent vous demander des frais pour vous aider à trouver un logement.
- Consulter la rubrique « Classifieds » (Petites annonces) dans le journal. Repérez les pages nommées « Apartments for Rent » (appartements à louer) et « Homes for Rent » (maisons à louer). Elles fournissent des informations concernant la location de maisons et d'appartements.
- Contactez par téléphone un agent immobilier local.



Composez le 311 pour obtenir des renseignements concernant les services de la ville ou de la municipalité



Dans de nombreuses villes, le 311 sert à trouver des services publics non associés aux urgences. Par exemple, vous pouvez composer le 311 pour poser des questions concernant la collecte des ordures ou pour demander que votre trottoir soit réparé. Certains endroits ne fournissent pas de services 311. Contactez le gouvernement de votre ville pour savoir si le 311 est disponible dans votre zone.

À quoi vous attendre si vous louez un logement

Cette section présente les différentes étapes que vous devrez réaliser avant de déménager dans votre nouveau foyer. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.hud.gov, ou pour la version en espagnol : www.espanol.hud.gov.

Demande de location : Les personnes qui louent un logement sont appelées locataires. En tant que locataire, vous louez votre logement directement auprès du propriétaire (le propriétaire du logement) ou via le gestionnaire de la propriété (une personne responsable de la propriété). Le propriétaire ou le gestionnaire de la propriété peut vous demander de remplir une demande de location, pour vérifier que vous disposez de l'argent nécessaire pour payer le loyer.

Le formulaire de demande peut vous demander votre numéro de sécurité sociale et une preuve d'emploi. Vous pouvez utiliser votre carte de résident(e) permanent(e) si vous ne disposez pas encore d'un numéro de sécurité sociale, ou vous pouvez présenter une fiche de paie de votre travail afin de prouver que vous avez un emploi. Il est également possible que l'on vous demande de payer un petit montant à titre de frais de dossier.

Si vous ne travaillez pas encore, il se peut que vous ayez besoin de quelqu'un pour signer le contrat de bail avec vous. Cette personne est appelée cosignataire. Si vous n'êtes pas en mesure de payer le loyer, le cosignataire sera responsable du paiement.

Signature d'un bail : Vous signez un « accord de location » ou « un bail » si le propriétaire accepte de vous louer l'appartement. Le bail est un document juridique. Lorsque vous signez un bail, vous acceptez de payer votre loyer ponctuellement et de rester pour une période de temps déterminée. La plupart des baux ont une durée d'un an. Vous pouvez également trouver un logement pour une période de temps plus courte, comme un mois. Il est possible que vous payiez davantage pour un bail de courte durée.

En signant le bail, vous consentez à garder le logement propre et en bon état. Si vous endommagez le logement que vous louez, il se peut que vous deviez des frais supplémentaires. Le bail peut également indiquer le nombre de personnes pouvant habiter dans le logement en question.

Paiement d'un dépôt : Les locataires paient généralement un dépôt avant de s'installer dans le logement. Ce dépôt équivaut généralement à un mois de loyer. Normalement, si le logement est propre et en bonne condition, vous récupérez ce dépôt au moment de quitter les lieux. Sinon, le propriétaire peut conserver une partie ou la totalité du dépôt pour couvrir les frais de nettoyage ou de réparation.



Avant d’emménager, passez en revue la maison ou l’appartement. Signalez au propriétaire tous les problèmes que vous rencontrez. Parlez avec le propriétaire **avant** de quitter le logement pour savoir ce que vous devez remettre en état pour récupérer votre caution.

Autres frais de location : Les frais de gaz, d’électricité, de chauffage, de l’eau et de service de collecte des poubelles sont parfois compris dans le loyer de certaines maisons ou appartements. Dans d’autres cas, vous devez couvrir ces dépenses séparément. Lors de votre recherche de logement, demandez au propriétaire si ces services sont compris. Si les services sont compris, assurez-vous que ces informations soient indiquées dans votre bail avant de le signer. Si les services ne sont pas compris, renseignez-vous sur leurs prix avant de signer le bail. Le prix de certains services, comme la climatisation, augmentera en été alors que pour d’autres, comme le chauffage, il augmente en hiver. Des assurances de location sont également disponibles. Ces assurances protègent les possessions personnelles, fournissent une protection de responsabilité et peuvent couvrir divers dépenses supplémentaires si le logement dans lequel vous vous installez est détruit ou endommagé.

Fin de bail : La résiliation d’un contrat de bail se dit « terminating your lease » (résiliation de bail). Si vous avez besoin de résilier le bail plus tôt que prévu, il est possible que vous soyez dans l’obligation de payer le loyer mensuel jusqu’à la fin du bail même si vous n’habitez plus le logement. Si vous partez avant l’expiration du bail, il se peut aussi que vous perdiez votre dépôt. Avant de déménager, fournissez au propriétaire un préavis par écrit lui indiquant que vous comptez déménager. La plupart des propriétaires exigent une notification d’au moins 30 jours avant votre départ. Avant de signer le bail, assurez-vous de comprendre les conditions et renseignez-vous sur la durée minimale du préavis de déménagement.

Gérer les réparations éventuelles avec le propriétaire du logement

Les propriétaires sont chargés de maintenir la maison ou l’appartement que vous louez sécurisé et en bon état. Si vous avez besoin de faire des réparations au sein du logement :

- Parlez d’abord au propriétaire. Indiquez-lui le ou les problèmes que vous souhaitez résoudre. Si le propriétaire ne répond pas, écrivez-lui une lettre afin de lui signaler le problème. Conservez une copie de la lettre pour vos archives personnelles.
- Si le propriétaire ne répond toujours pas à votre demande, contactez le bureau du logement local. La plupart des villes ou des gouvernements locaux engagent des personnes qui inspectent les logements afin d’identifier les problèmes. Demandez au bureau du logement d’envoyer un inspecteur à votre domicile. Montrez le problème à l’inspecteur.
- Finalement, si le propriétaire ne règle pas le(s) problème(s), vous pouvez le poursuivre en justice.

CONSEIL



Si vous déménagez, informez les services postaux des États-Unis pour qu'ils puissent faire suivre le courrier à votre nouvelle adresse. Pour modifier votre adresse en ligne, visitez le site www.usps.com/umove ou votre bureau de poste local. De plus, n'oubliez pas de déposer le Formulaire AR-11, Change of Address ou Changement d'adresse auprès de l'USCIS. Consultez la page 19 pour obtenir des instructions.

Connaissez vos droits : La discrimination en matière de logement est interdite

Les propriétaires ne peuvent pas refuser de vous louer un logement sur la base de votre identité. Il est contraire à la loi pour les propriétaires de vous rejeter à cause de :

- votre race ou couleur;
- votre nationalité;
- votre religion;
- votre sexe;
- un handicap; ou
- votre statut familial.

Si vous avez l'impression qu'un logement vous a été refusé pour l'une de ces raisons, vous pouvez contacter le U.S. Department of Housing and Urban Development (HUD) ou le Ministère du Logement et de l'urbanisme en composant le 1-800-669-9777 ou le 1-800-927-9275 (pour les personnes malentendantes). Vous pouvez également déposer une plainte dans la section « Fair Housing » du site www.hud.gov. Les informations sont disponibles dans plusieurs langues.

Acheter un logement

Pour beaucoup de personnes, être propriétaire de sa maison fait partie du rêve américain. Être propriétaire de sa maison offre de nombreux avantages, mais entraîne également de nombreuses responsabilités.

Les agents immobiliers peuvent vous aider à trouver une maison à acheter. Demandez à vos amis ou collègues de travail de vous recommander un agent immobilier, ou contactez une agence immobilière pour obtenir le nom d'un agent. Demandez un agent qui connaisse bien la zone dans laquelle vous voulez acheter votre maison. Il existe de nombreux moyens de rechercher des biens immobiliers, sur Internet, dans la rubrique des annonces des journaux ou en repérant les pancartes « For Sale » (À vendre) visibles dans les quartiers qui vous intéressent.

La plupart des personnes doivent demander un prêt pour pouvoir payer leur maison. Cela s'appelle un prêt hypothécaire. Vous pouvez obtenir cette hypothèque auprès d'une banque ou d'une société hypothécaire. Lorsqu'on vous accorde un prêt hypothécaire, cela signifie que vous empruntez de l'argent à un taux d'intérêt spécifique pour une période de temps déterminée.

Les intérêts que vous payez sur votre prêt hypothécaire peuvent être déduits de vos impôts fédéraux sur le revenu.

Pour vous aider à couvrir les frais de tout éventuel dommage ultérieur subi par votre logement, vous devez également acquérir une assurance habitation. Généralement, l'assurance couvre les dommages causés par les intempéries, les incendies et les cambriolages. Vous devez également payer l'impôt foncier sur la valeur de votre logement.

Les agents immobiliers ou les avocats fonciers peuvent vous aider à trouver un prêt hypothécaire ou une assurance habitation. Ils peuvent également vous aider à remplir les formulaires nécessaires à l'achat de votre maison. Les agents immobiliers ne devraient pas vous demander de payer des frais pour l'achat d'un logement mais vous êtes susceptible de devoir payer un avocat foncier pour qu'il vous aide à remplir les formulaires. Il y aura également des frais associés à l'obtention de votre prêt hypothécaire et à l'enregistrement des formalités légales auprès de l'État. Ces frais s'appellent « closing costs » (frais de clôture). Votre agent immobilier ou organisme de prêt hypothécaire doit vous indiquer le montant de ces frais avant la signature des formulaires concluant l'achat de votre maison. Pour obtenir de l'aide dans la recherche d'un agent immobilier, d'un prêt hypothécaire et dans le choix d'une assurance, visitez la section « Buying a Home » du site www.hud.gov.



CONSEIL



Protégez-vous des prêts frauduleux et des organismes de prêt qui demandent des taux d'intérêt très élevés sur les prêts hypothécaires. Certains prêteurs peuvent tenter de profiter de la situation, par exemple en facturant davantage si vous venez d'arriver en ville. Il existe des lois qui vous protègent contre l'escroquerie, les dépenses superflues et la discrimination lors de l'achat d'une maison. Pour de plus amples informations concernant les fraudes hypothécaires et les conseils permettant de les éviter, visitez la section « Buying a Home » du site www.hud.gov.

Informations supplémentaires concernant l'achat ou la location d'un logement

Visitez la section « Buying a Home » du site web du U.S. Department of Housing and Urban Development (HUD) ou le Ministère du Logement et de l'urbanisme à l'adresse www.hud.gov. Vous pouvez également consulter un conseiller en matière de logement en contactant le HUD au 1-800-569-4287. Les renseignements sont disponibles en anglais et en espagnol.

Pour accéder à d'autres ressources utiles, visitez le centre d'information fédéral des citoyens à l'adresse <http://publications.usa.gov>.

Chercher un emploi

Il existe de nombreuses manières de chercher un emploi aux États-Unis. Pour améliorer vos chances de trouver un emploi, vous pouvez :

- Demander à vos amis, voisins, parents ou autres personnes de votre communauté s'ils ont connaissance d'offres d'emploi ou s'ils connaissent de bons lieux de travail.
- Cherchez les débouchés sur Internet. Si vous utilisez un ordinateur dans votre bibliothèque, le personnel peut vous aider à lancer votre recherche.
- Chercher les panneaux « Help Wanted » (Offre d'emploi) sur les vitrines des commerces locaux.
- Passer dans les bureaux d'embauche et de ressources humaines des entreprises et commerces de votre région pour vous renseigner sur les offres d'emploi.
- Visiter les agences communales qui aident les immigrants à trouver un emploi ou des stages de formation professionnelle.
- Consulter les annonces d'offre d'emploi sur les panneaux d'affichage des bibliothèques locales, des supermarchés et des centres communautaires.
- Vérifier auprès des services du département de l'emploi de votre État ou de votre localité.
- Consulter la section « Employment » (Emplois) de la rubrique « Classifieds » (Annonces) des journaux.

CONSEIL



Au cours de votre recherche d'emploi, il est possible que vous soyez confronté(e) à des emplois frauduleux. Bien que la majorité des agences d'emploi soit légales et utiles, d'autres peuvent donner une fausse image de leurs services, proposer des emplois pourvus ou trompeurs, ou demander des frais payables à l'avance pour des services qui risquent de ne pas mener à l'obtention d'un emploi. Pour de plus amples informations, consultez le site www.ftc.gov/jobscams.

Postuler pour un emploi

La plupart des employeurs vous demanderont de remplir un formulaire de demande d'emploi. Il s'agit d'un formulaire comprenant des questions concernant votre adresse, votre éducation et votre expérience professionnelle. Il est possible que l'on vous demande également des informations concernant les personnes avec qui vous avez travaillé dans le passé, susceptibles de vous recommander. C'est ce qu'on appelle les références. Il est possible que l'employeur souhaite leur poser des questions à votre sujet.

Il peut être nécessaire de rédiger un CV détaillant votre expérience professionnelle. Un CV donne à votre employeur des renseignements concernant vos postes de travail précédents, votre éducation ou formation et vos compétences professionnelles. Lorsque vous postulez pour un emploi, emportez votre CV avec vous.

Un bon CV comprend :

- Votre nom, adresse, numéro de téléphone et adresse de courrier électronique;
- Une liste datée détaillant votre expérience professionnelle;
- Votre niveau scolaire;
- Vos compétences particulières; et
- Est facile à lire et ne comporte aucune erreur.

Demandez aux agences de service communautaire de votre région si elles peuvent vous aider à préparer votre CV. Vous pouvez aussi obtenir de l'aide auprès de bureaux privés, mais contre rémunération. Pour de plus amples informations concernant la recherche d'emploi, veuillez consulter www.careeronestop.org.



Quels sont les avantages ?

En plus de votre salaire, certains employeurs offrent des avantages supplémentaires. Ces avantages peuvent inclure :

- Des soins de santé
- Des soins dentaires
- Des soins oculaires
- Une assurance vie
- Un régime de retraite

Les employeurs peuvent couvrir une partie ou l'ensemble de ces avantages. Si on vous propose un emploi, demandez quels avantages l'employeur offre à ses employés.

Entretien d'embauche

Il est possible que les employeurs souhaitent vous rencontrer pour parler du poste de travail. Ils vous poseront des questions sur votre expérience professionnelle et vos compétences. En guise de préparation, vous pouvez vous exercer à répondre aux questions concernant votre expérience professionnelle et vos compétences avec l'aide d'un ami ou un parent. Vous pouvez également poser des questions à l'employeur au terme de l'entretien. C'est une bonne occasion d'en savoir plus sur le poste de travail.

Vous pouvez demander :

- Comment décririez-vous une journée normale dans le cadre de ce poste ?
- Comment serai-je formé ou introduit au poste ?
- À quel niveau de l'organisation le poste s'intègre-t-il ?
- Comment décririez-vous l'environnement de travail ?
- Quels sont les aspects positifs et les inconvénients de ce poste ?

Au cours d'un entretien, un employeur peut vous poser beaucoup de questions, mais il n'est pas autorisé à en poser certaines. Personne ne peut vous poser des questions concernant votre origine ethnique, votre couleur de peau, votre sexe, votre statut marital, votre croyance religieuse, votre pays d'origine, votre âge ou vos handicaps éventuels. Pour de plus amples informations concernant le déroulement des entretiens d'embauche, veuillez consulter le site www.dol.gov.

Connaissez vos droits : La loi fédérale protège les employés

Les États-Unis bénéficient de plusieurs lois qui interdisent aux employeurs toute discrimination concernant les demandeurs d'emploi et qui protègent les employés contre toute forme de représailles ou de discrimination sur le lieu de travail.

- La loi sur les droits civils (Civil Rights Act) interdit toute discrimination fondée sur l'origine ethnique, la couleur de la peau, la religion, le pays d'origine, le sexe ou le fait d'être enceinte.
- La loi sur la discrimination fondée sur l'âge (Age Discrimination in Employment Act) interdit toute discrimination fondée sur l'âge.
- La loi sur les personnes handicapées (Americans with Disabilities Act) et la loi sur la réinsertion (Rehabilitation Act) interdisent toute discrimination fondée sur les handicaps.
- La loi sur la rémunération équitable (Equal Pay Act) interdit toute discrimination fondée sur le sexe.
- La loi sur la discrimination génétique (Genetic Nondiscrimination Act) interdit toute discrimination fondée sur les données génétiques.

Pour plus de renseignements concernant ces protections, visitez le site Internet de la U.S. Equal Employment Opportunity Commission (EEOC) ou la Commission de l'égalité des chances devant l'emploi à l'adresse www.eeoc.gov ou composez le 1-800-669-4000 ou le 1-800-669-6820 (pour les personnes malentendantes).

D'autres lois veillent à la sécurité sur les lieux de travail, permettent un congé en cas d'urgence familiale ou de santé et mettent des fonds temporaires à la disposition des chômeurs. Visitez le site Internet de l'U.S. Department of Labor (DOL) ou le Ministère du Travail à l'adresse www.dol.gov pour en apprendre davantage sur les droits des travailleurs.

De plus, des lois fédérales protègent les employés contre toute discrimination fondée sur le pays d'origine ou le statut de citoyenneté. Pour de plus amples informations concernant ces protections, contactez le bureau de consultation consacré à la lutte contre les pratiques de travail inéquitables du Ministère de la Justice au 1-800-255-7688 ou au 1-800-237-2515 (pour les personnes malentendantes). Si vous ne parlez pas anglais, des interprètes sont à votre disposition pour vous aider. Pour de plus amples informations, consultez le site www.justice.gov/crt/osc.

À quoi vous attendre après l'embauche

Lorsque vous vous rendez sur votre lieu de travail pour la première fois, vous devez remplir quelques formulaires. Notamment :

- **Le Formulaire I-9, Employment Eligibility Verification Form ou Demande de vérification d'admissibilité à l'emploi :** Selon la loi, les employeurs doivent vérifier que tout travailleur récemment embauché a le droit de travailler aux États-Unis. Lors de votre première journée de travail, vous devrez remplir la section 1 du Formulaire I-9. Vous n'êtes pas sensé(e) compléter la section 1 avant d'avoir accepté le poste. Dans les trois jours ouvrables qui suivent votre embauche, vous devez fournir à votre employeur la documentation attestant votre identité et votre permis de travail. Vous pouvez choisir quel(s) document(s) présenter comme preuve de votre droit à travailler aux États-Unis, du moment que le(s) document(s) se trouve(nt) sur la liste du Formulaire I-9. Votre employeur vous fournira la liste des documents acceptés. Des exemples

de documents valables sont votre carte de résident(e) permanent(e) ou une carte de numéro de sécurité sociale illimitée conjointement avec un permis de conduire émis par l'État. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site I-9 Central à l'adresse www.uscis.gov/I-9Central.

- **Le Formulaire W-4, Employee's Withholding Allowance Certificate ou Certificat de prélèvement fiscal de l'employé :** Votre employeur doit prélever les impôts fédéraux sur votre salaire et les verser au gouvernement. C'est ce qu'on appelle « withholding tax » ou prélèvement fiscal. Le Formulaire W-4 indique à votre employeur de prélever les taxes et vous aide à déterminer le montant adéquat à retenir de façon à ce que votre dette envers l'administration fiscale ne soit pas due en une seule fois en fin d'année.
- **Autres formulaires :** Vous aurez peut-être besoin de remplir un formulaire de prélèvement fiscal pour l'État dans lequel vous résidez et d'autres formulaires vous permettant de recevoir des prestations.

Vous serez payé(e) soit une fois par semaine, soit toutes les deux semaines, soit une fois par mois. Le bordereau de votre chèque indiquera les montants prélevés pour les impôts fédéraux et de l'État, les taxes de sécurité sociale et toute prestation à laquelle vous contribuez. Certains employeurs envoient votre salaire directement à votre compte bancaire par « direct deposit » ou virement automatique.

Confirmer votre droit au travail

E-Verify est un système en ligne que les employeurs utilisent pour comparer les informations indiquées sur le Formulaire I-9, Employment Eligibility Verification ou Vérification d'admissibilité à l'emploi avec celles comprises dans les dossiers de l'USCIS et de l'Administration de la sécurité sociale afin de confirmer qu'un employé est autorisé à travailler aux États-Unis. Certains employeurs ont l'obligation de participer à E-Verify; d'autres employeurs participent de façon volontaire. Pour en savoir plus sur E-Verify, consulter le site www.uscis.gov/e-verify.

Pour confirmer par vous-même votre droit au travail

Self Check est une application en ligne gratuite que vous pouvez utiliser pour vérifier votre droit au travail si vous vivez aux États-Unis et que vous êtes âgé(e) de plus de 16 ans. Après avoir introduit les informations requises, Self Check comparera ces informations avec diverses bases de données gouvernementales afin de déterminer votre droit au travail au sein des États-Unis. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.uscis.gov/selfcheck, ou pour la version en espagnol : www.uscis.gov/selfcheck/Espanol.

Parler anglais sur le lieu de travail

Si vous ne parlez pas anglais, tâchez de l'apprendre aussi vite que possible. Vous pouvez trouver des cours d'anglais gratuits ou à prix modique dans votre communauté, généralement proposés dans les écoles publiques ou les collèges communautaires locaux. La connaissance de l'anglais vous aidera dans votre travail, votre communauté et dans la vie de tous les jours. Consultez la page 68 pour plus de renseignements sur l'apprentissage de l'anglais.

Si votre employeur affirme que vous **devez** parler l'anglais au travail, il ou elle doit vous montrer que l'anglais est une condition indispensable pour la réalisation correcte de votre travail. Votre employeur doit également vous informer que l'anglais est requis **avant** de vous embaucher. Si votre employeur ne peut pas démontrer que l'anglais est une condition nécessaire de votre emploi, il ou elle commet peut-être une infraction vis-à-vis de la loi fédérale. Si vous avez besoin d'assistance ou de renseignements supplémentaires, contactez l'U.S. Equal Employment Opportunity Commission (EEOC) ou la Commission de l'égalité des chances devant l'emploi. Composez le 1-800-669-4000 ou le 1-800-669-6820 (pour les personnes malentendantes) ou consultez le site www.eeoc.gov.



Tests de détection de stupéfiants et vérification des antécédents

Pour certains postes de travail, il est possible que vous deviez vous soumettre à un test destiné à vérifier que vous ne prenez pas de stupéfiants. Certains postes de travail exigent la vérification de vos antécédents, c'est-à-dire une enquête sur vos activités passées et votre situation actuelle.

Protection fédérale pour les travailleurs immigrés

De nombreux immigrés (y compris les résidents permanents) et tous les citoyens américains sont protégés contre la discrimination sur le lieu de travail. La loi fédérale interdit aux employeurs de vous discriminer à cause de votre statut d'immigré.

Les employeurs ne peuvent pas :

- Refuser de vous embaucher ou vous licencier à cause de votre statut d'immigré(e) ou parce que vous n'êtes pas citoyen(e) américain(e).
- Vous demander de présenter une carte de résident(e) permanent(e) ou refuser vos documents attestant votre droit au travail.
- Embaucher des travailleurs sans-papiers.
- Vous discriminer sur la base de votre nationalité ou pays d'origine.
- Prendre des mesures de représailles contre un(e) employé(e) dénonçant un tel traitement.

Pour de plus amples informations concernant vos droits et la façon de déposer une plainte, contactez le bureau de consultation consacré à la lutte contre les pratiques de travail inéquitables du Ministère de la Justice au 1-800-255-7688 ou au 1-800-237-2515 (pour les personnes malentendantes). Si vous ne parlez pas anglais, des interprètes sont à votre disposition pour vous aider. Pour plus d'informations, consultez le site www.justice.gov/crt/osc.

Garde d'enfants

Ne laissez pas les jeunes enfants seuls à la maison. Si vous travaillez et que vos enfants sont trop jeunes pour aller à l'école, vous devez trouver quelqu'un pour les garder pendant que vous travaillez. Parfois, les enfants d'âge scolaire ont besoin que quelqu'un veille sur eux après l'école. Si vous ou les membres de votre famille ne pouvez pas garder vos enfants après l'école, vous devez trouver quelqu'un pour le faire. Autrement, vous pourriez faire face à de lourdes conséquences juridiques. Pour de plus amples informations concernant les lois et les directives de votre État, contactez votre agence locale pour la protection de l'enfance.

Trouver une solution de garde d'enfants

Trouver quelqu'un pour garder vos enfants est une décision importante. Au moment de prendre cette décision, tenez compte de la qualité et du coût. Essayez de trouver une personne à proximité de votre maison ou de votre travail.

Il existe de nombreuses ressources pour vous aider à trouver une garde d'enfants adéquate. Renseignez-vous auprès d'autres parents, d'amis et de collègues de travail afin de savoir qui s'occupe de leurs enfants. Certains États disposent d'une agence de référence pouvant vous fournir une liste des programmes de garde d'enfants autorisés par l'État. Les programmes autorisés par l'État respectent certaines exigences spécifiques imposées par l'État dans le but de protéger vos enfants. Vous pouvez également contacter le bureau de votre arrondissement scolaire pour savoir qui s'occupe des autres enfants dans votre quartier.



CONSEIL



Si vous avez besoin d'assistance dans votre recherche d'une solution de garde d'enfants dans votre quartier, veuillez consulter le site www.usa.gov/Topics/Parents-Care.shtml.

Types de solutions de garde d'enfants

Plusieurs possibilités s'offrent à vous en matière de garde d'enfants, telles que :

- Un prestataire familial vient chez vous pour garder vos enfants. Ce type de service peut être cher car votre enfant est l'objet d'une attention personnalisée. La qualité de l'attention dépend de la personne que vous engagez.
- Votre enfant se fait garder avec un petit groupe d'enfants chez quelqu'un d'autre. Cette solution peut être moins chère que les autres types de garde. La qualité des soins dépend des personnes qui gardent votre enfant et du nombre d'enfants dont elles s'occupent à leur domicile.
- Les garderies d'enfants situées dans les écoles, les églises ou autres organisations religieuses, et autres. Ces programmes comptent généralement plusieurs personnes qui s'occupent de groupes d'enfants. Ces centres de garde d'enfants doivent respecter les normes imposées par l'État et leur personnel possède généralement une formation spéciale et de l'expérience.
- Le gouvernement fédéral fournit des fonds aux programmes « Early Head Start » et « Head Start » pour les familles à faible revenu. Ces programmes fournissent des services de garderie et d'instruction aux jeunes enfants pour les préparer à l'école. Pour en savoir plus sur ces programmes, contactez l'U.S. Department of Health and Human Services (HHS) ou le Ministère de la Santé et des services sociaux au 1-866-763-6481 ou visitez le site <http://eclkc.ohs.acf.hhs.gov/hslc>.

En fonction des besoins des parents, les personnes ou garderies s'occuperont des enfants pendant toute la journée ou à temps partiel. Le prix doit également être pris en considération lors de ce choix. Vérifiez si vous avez droit à une assistance fédérale ou de l'État pour votre solution de garde d'enfants. De nombreux États offrent une aide financière aux parents à faibles revenus qui travaillent ou participent à une formation professionnelle ou des programmes d'éducation. Pour de plus amples informations concernant l'assistance fédérale ou de l'État en matière de garde d'enfants, visitez la section « Education and Child Care » sur le site www.welcometousa.gov.

Comment puis-je savoir si la personne ou le centre qui garde mon enfant est qualifié ?

Au moment de rencontrer une personne ou de visiter un centre, ayez à l'esprit ces quelques questions de base :

- Les enfants ont-ils l'air joyeux en présence du personnel ?
- Y a-t-il des jouets adaptés à l'âge des enfants ?
- Les enfants sont-ils en train de réaliser une activité appropriée ?
- Les membres du personnel ont-ils parlé à votre enfant en votre présence ?
- Les lieux sont-ils propres et organisés ?
- Les enfants suivent-ils un programme ou une routine particulière ?

Demandez des références pour pouvoir parler du programme avec d'autres parents.

CONSEIL



Vérifiez que la personne ou le programme que vous avez choisi soit autorisé(e) ou agréé(e). Les programmes autorisés doivent respecter les normes minimales en matière de sécurité et de soins imposées par l'État. Les programmes agréés répondent à des normes plus exigeantes que celles requises pour une autorisation de l'État.

Transports

Il existe de nombreuses manières de voyager aux États-Unis. De nombreuses villes disposent de différentes formes de transport en commun, telles que les bus, les trains ou les tramways. Tout le monde est en droit d'utiliser les transports en commun en échange de frais réduits. Dans certains endroits, vous pouvez acheter un abonnement pour plusieurs trajets de train ou de bus. Vous pouvez également payer chaque trajet séparément. Les taxis sont des voitures qui vous conduiront là où vous voulez en échange d'un paiement. Les taxis sont plus chers que les autres moyens de transport.

Obtenir un permis de conduire

Il est contraire à la loi de conduire sans permis de conduire. Si vous voulez conduire un véhicule, vous devez demander et obtenir un permis de conduire. Vous obtiendrez votre permis de conduire au sein de l'État dans lequel vous résidez.

Adressez-vous au bureau d'État qui délivre les permis de conduire pour savoir comment en obtenir un. Ces bureaux ont des noms différents selon les États. Les noms les plus communs sont le département des Véhicules à moteur (Department of Motor Vehicles), le Ministère des Transports (Department of Transportation), l'Administration des Véhicules à moteur (Motor Vehicle Administration) ou le département de la Sécurité publique (Department of Public Safety). Vous pouvez trouver ces bureaux dans l'annuaire téléphonique ou obtenir des renseignements supplémentaires sur le site www.usa.gov/Topics/Motor_Vehicles.shtml.

Certains résidents permanents possèdent déjà un permis de conduire délivré par un autre pays. Il est parfois possible de l'échanger contre un permis de conduire de votre État. Vérifiez auprès du bureau de votre État si vous pouvez le faire.



Devrais-je acheter une voiture ?



Avoir une voiture est un moyen pratique de vous déplacer. Aux États-Unis, vous devez également souscrire à une assurance voiture pour obtenir l'enregistrement de votre véhicule et des plaques d'immatriculation. La circulation importante peut rendre les déplacements en voiture difficiles dans certaines villes. Réfléchissez bien aux coûts et aux avantages avant de prendre votre décision concernant l'achat d'une voiture. Pour de plus amples informations concernant l'achat d'une voiture, visitez la section « Travel and Recreation » du site www.usa.gov.

10 conseils pour circuler en toute sécurité aux États-Unis

1. Conduisez sur le côté droit de la route.
2. Ayez toujours sur vous votre permis de conduire et votre carte d'assurance.
3. Mettez toujours votre ceinture de sécurité.
4. Pour les enfants, utilisez les ceintures de sécurité et les sièges auto appropriés.
5. Utilisez le clignotant afin d'indiquer que vous allez tourner à gauche ou à droite.
6. Respectez toutes les règles de la circulation et les panneaux routiers.
7. Rangez-vous sur le côté de la route pour laisser passer les véhicules d'urgence – voiture de police, camion de pompiers ou ambulance.
8. Ne dépassez pas les bus scolaires dont les feux rouges clignotent.
9. Ne conduisez pas si vous avez bu de l'alcool ou pris des drogues.
10. Ralentissez et soyez très prudent(e) si vous conduisez dans le brouillard, sur la glace, la pluie, ou la neige.

CONSEIL



Aux États-Unis, le permis de conduire sert de document d'identification. Il peut être utile d'en obtenir un même si vous ne possédez pas ou ne conduisez pas régulièrement de voiture.

Si vous ne savez pas conduire une voiture, vous pouvez prendre des cours de conduite. De nombreux districts scolaires offrent des classes de conduite. Vous pouvez également consulter les pages jaunes de l'annuaire téléphonique dans la rubrique « Driving Instruction » (Classe de conduite).

CONSEIL



L'auto-stop n'est pas populaire aux États-Unis. Il est même contraire à la loi dans de nombreuses localités. Pour des raisons de sécurité, ne faites pas d'auto-stop et ne transportez pas d'auto-stoppeurs.



Bien gérer votre argent

Prendre soin de vos finances peut avoir un impact important sur votre avenir aux États-Unis. Cette section aborde les finances personnelles, le paiement des impôts et les moyens de vous protéger et de protéger votre argent.

Finances personnelles

Ouvrir un compte

Aux États-Unis, deux types d'institutions financières proposent l'ouverture de comptes financiers personnels : les banques et les coopératives d'épargne et de crédit.

Un compte bancaire est un lieu sûr où garder votre argent. Les banques proposent différents types de comptes. Les comptes courants et les comptes d'épargne. Vous pouvez ouvrir un compte pour vous-même ou un compte en commun avec votre conjoint(e) ou une autre personne. Les banques peuvent imposer des frais pour certains services.

Les coopératives d'épargne et de crédit sont un autre endroit sûr où placer votre argent. Votre employeur peut avoir une coopérative d'épargne et de crédit que vous pouvez rejoindre, ou vous pouvez rejoindre une autre coopérative, selon l'endroit où vous vivez. Les coopératives de crédit offrent pratiquement les mêmes services qu'offrent les banques, mais la plupart d'entre elles offrent des services supplémentaires. Avant d'ouvrir un compte, comparez les services, les frais, les couvertures, les heures d'ouverture et les emplacements des institutions financières pour choisir le compte qui correspond le mieux à vos besoins.

Au moment de l'ouverture de votre compte, vous devrez fournir une preuve de votre identité. Vous pourrez utiliser votre carte de résident(e) permanent(e) ou votre permis de conduire. Vous devrez également verser de l'argent à la banque – appelé un dépôt – qui sera placé sur votre nouveau compte. Lorsque vous retirez de l'argent de votre compte, la transaction est appelée retrait. Vous pouvez retirer de l'argent en signant un chèque, en utilisant un distributeur automatique bancaire (*automated teller machine* - ATM) ou en remplissant un bordereau de retrait auprès de l'institution financière.

CONSEIL



Certains magasins offrent des services d'intermédiaire permettant d'encaisser les chèques ou de transférer de l'argent, mais ces services coûtent de l'argent. Vérifiez auprès de votre banque ou coopérative d'épargne et de crédit si elle offre ces services à un moindre prix.

Garder votre argent en sécurité

Il n'est pas recommandé de transporter sur soi ou de laisser à domicile de grandes quantités d'espèces car vous risquer de vous les faire voler ou de les perdre. Si vous placez de l'argent dans une banque ou une coopérative d'épargne et de crédit membre de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) ou assurée par la National Credit Union Administration (NCUA), votre argent est assuré à hauteur de 250 000 dollars. Lors du choix d'une institution financière, assurez-vous qu'elle soit membre de la FDIC ou qu'elle soit assurée par la NCUA. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.fdic.gov ou www.ncua.gov.

Utiliser votre compte

Vous pouvez retirer de l'argent de votre compte bancaire au moyen d'un chèque personnel, d'un distributeur automatique ou d'une carte de débit. Assurez-vous que vous seul(e) ou, si vous avez un compte en commun, les titulaires du compte, ayez accès à votre compte.

Chèques personnels : Au moment de l'ouverture de votre compte, vous pouvez obtenir un carnet de chèques personnels. Il s'agit de formulaires que vous devez remplir pour effectuer des paiements. Les chèques indiquent à votre banque de verser de l'argent à la personne ou au commerce dont vous avez indiqué le nom sur le chèque. Conservez ces chèques dans un endroit sûr et demandez à votre institution financière comment faire une demande de nouveaux chèques lorsque votre chéquier est épuisé.

Cartes pour distributeurs automatiques (ATM) : Vous pouvez demander à votre institution financière une carte ATM. Il s'agit d'une petite carte en plastique associée à votre compte bancaire. Vous pouvez vous en servir au distributeur automatique bancaire pour retirer de l'argent de votre compte ou en verser sur ce dernier. Normalement, vous ne devez rien payer si vous utilisez le distributeur de votre propre institution financière. Il est probable que vous deviez payer des frais si vous utilisez un distributeur appartenant et exploité par une autre institution financière.

Le personnel de l'institution financière vous montrera comment vous servir de votre carte ATM et vous donnera un numéro spécial appelé code PIN (code d'identification personnel), vous permettant d'utiliser le distributeur. Soyez prudent(e) lorsque vous vous servez d'un distributeur. Ne donnez jamais à quiconque votre code PIN et votre carte ATM car ils pourraient être utilisés pour retirer de l'argent de votre compte.

Cartes de débit : Votre institution financière peut vous donner une carte de débit qui peut être utilisée pour votre compte courant. Parfois, les cartes ATM peuvent aussi être utilisées comme cartes de débit. Ne donnez jamais à quiconque votre code PIN et votre carte ATM car ils pourraient être utilisés pour retirer de l'argent de votre compte. Vous pouvez utiliser votre carte de débit pour payer vos achats dans les magasins, votre argent sera alors automatiquement débité de votre compte courant.

Chèques de caisse et certifiés : Il s'agit de chèques que votre institution financière crée à votre demande. Vous donnez de l'argent à l'institution financière et elle émet un chèque bancaire pour ce montant au nom de la personne ou du commerce que vous voulez payer. Les institutions financières peuvent demander des frais pour l'émission de ces chèques. Renseignez-vous auprès de votre institution financière pour connaître les autres possibilités qui s'offrent à vous.

CONSEIL



Gérez votre compte avec soin afin de ne pas risquer de devoir payer des frais de découvert. Un découvert a lieu lorsque vous n'avez pas suffisamment d'argent sur votre compte pour honorer un paiement ou un retrait. Vérifiez auprès de votre institution financière pour en savoir plus concernant vos options et les frais qui y sont associés.

Cartes de crédit

Les cartes de crédit vous permettent de faire des achats et de les payer plus tard. Les banques, les coopératives d'épargne et de crédit, les magasins et les stations-service sont des commerces susceptibles de vous fournir une carte de crédit. Chaque mois, vous recevrez par la poste une facture pour les achats effectués avec votre carte de crédit. Si, quand vous la recevez, vous payez le montant total de la facture, vous ne devez pas payer d'intérêt. Si vous ne payez pas le montant total ou si vous réalisez le paiement avec du retard, vous devrez payer des intérêts et d'éventuels frais supplémentaires. Certaines cartes de crédit ont des taux d'intérêt très élevés, examinez donc les différentes cartes de crédit disponibles afin de déterminer laquelle est la mieux adaptée. Certaines cartes de crédit peuvent être désignées sous le terme « Charge Cards » mais il s'agit d'une option différente. Avec les cartes « charge cards », vous devez payer l'intégralité du solde tous les mois, alors que les cartes de crédit vous permettent de reporter une dette si vous ne la payez pas dans son intégralité.

Soyez prudent(e) lorsque vous donnez votre numéro de carte de crédit à d'autres personnes, en particulier par téléphone ou par Internet. Assurez-vous d'avoir confiance en la personne ou le commerce qui demande votre numéro.

CONSEIL



Vérifiez votre facture de carte de crédit tous les mois pour avoir la certitude que tous les montants soient corrects. Si vous repérez un montant qui ne correspond pas à un achat fait par vous, contactez immédiatement l'institution ayant émis votre carte de crédit. Si vous informez cette institution immédiatement, vous n'aurez normalement pas à payer de tels montants.

Notez les numéros de tous les comptes bancaires et de toutes les cartes de débit, d'ATM et de crédit. Notez également les numéros de téléphone de ces institutions. Conservez ces informations en lieu sûr. Si vous perdez ou vous faites voler votre portefeuille, vous pourrez contacter ces institutions et annuler toutes vos cartes. Cela empêchera autrui d'utiliser illicitement vos cartes.

Pour en apprendre davantage sur vos finances personnelles, veuillez consulter le site www.mymoney.gov.

Votre évaluation de solvabilité

Aux États-Unis, votre manière de gérer votre crédit est très importante. Certaines organisations sont destinées à déterminer votre solvabilité ou votre cote de crédit. Votre cote de crédit ou solvabilité dépend de la façon dont vous payez vos factures, du nombre de prêts dont vous bénéficiez et de la quantité de cartes de crédit que vous possédez, ainsi que d'autres facteurs. Cette évaluation de solvabilité est très importante au moment d'acheter une maison ou une voiture, ou lorsque vous demandez un prêt. Voici ce que vous pouvez faire pour obtenir une bonne évaluation de solvabilité :

- Payez toutes vos factures à temps.
- Conservez les soldes de vos cartes de crédit à un niveau faible et payez au moins le montant minimum dû tous les mois.

En vertu de la loi fédérale, vous pouvez obtenir gratuitement un rapport de solvabilité (credit report) une fois par an. Si vous voulez obtenir une copie de votre rapport de solvabilité, composez le 1-877-322-8228 ou consultez le site www.annualcreditreport.com.

Payer les impôts

Les impôts sont l'argent payé au gouvernement local, fédéral, et à l'État par les citoyens et les résidents des États-Unis. Les impôts couvrent les services offerts par le gouvernement. Il existe différents types d'impôts, tels que l'impôt sur le revenu, la taxe à l'achat et la taxe foncière.

Impôt sur le revenu : L'impôt sur le revenu est payé au gouvernement fédéral, à la plupart des gouvernements des États et à certains gouvernements locaux. Le revenu imposable ou « taxable income » est l'argent gagné au moyen d'un salaire, d'un travail indépendant, de pourboires et de la vente de propriété. La plupart des gens paient leur impôt sur le revenu en le faisant prélever directement sur leur salaire. Le montant de l'impôt sur le revenu dépend de votre revenu. Cet impôt est plus bas pour ceux qui gagnent moins d'argent. Toute personne qui a un revenu, réside aux États-Unis et remplit certaines conditions doit déposer une déclaration fiscale et payer tout impôt dû.

L'Internal Revenue Service ou IRS (Administration fiscale américaine) est l'agence fédérale qui perçoit l'impôt sur le revenu. Chaque année, via le Formulaire 1040 les contribuables déposent auprès de l'IRS une déclaration d'impôts sur le revenu ou « income tax return ». Votre déclaration fiscale informe le gouvernement de votre revenu et du montant des impôts prélevés. Si les prélèvements ont été trop importants, vous serez remboursé(e). Si les prélèvements effectués sur votre salaire n'ont pas été suffisants pour couvrir vos impôts, vous devrez payer l'IRS.



Taxes de sécurité sociale et de Medicare : Ces taxes fédérales sont prélevées sur votre salaire. La sécurité sociale donne des allocations à certains travailleurs retraités et à leurs familles, à certains travailleurs handicapés et à leurs familles, et à certains membres de la famille de travailleurs décédés. Les taxes Medicare couvrent les frais des soins de santé de la plupart des personnes âgées de 65 ans et plus. Dans la plupart des cas, vous devez avoir travaillé 10 ans au total (ou 40 trimestres) au cours de votre vie pour bénéficier des allocations de la sécurité sociale et de Medicare. Vous pouvez avoir besoin de moins de 10 ans de travail pour bénéficier des allocations pour travailleurs handicapés ou pour que votre famille reçoive les prestations de survie basées sur vos revenus.

Taxe à l'achat : Les taxes à l'achat sont des taxes prélevées par l'État et les gouvernements locaux. Ces taxes sont ajoutées aux prix de certains articles au moment de l'achat. Les taxes à l'achat sont basées sur le prix de l'article. Les recettes générées par les taxes à l'achat permettent de payer les services de l'État et des gouvernements locaux, tels que les routes, la police et les pompiers.

Taxe foncière : Il s'agit de taxes de l'État et des gouvernements locaux sur votre maison et/ou vos terres. Dans la majorité des localités, les taxes foncières aident à financer les écoles publiques et autres services.



Votre Formulaire W-2 : Déclaration de revenus et d'imposition



Le Formulaire W-2 est un formulaire fédéral qui indique votre revenu et les impôts que vous avez payés pour la précédente année fiscale. L'année fiscale débute le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Votre employeur est obligé par la loi de vous faire parvenir, avant le 31 janvier de chaque année, un Formulaire W-2. Vous recevrez un Formulaire W-2 pour chacun de vos emplois. Vous devez envoyer une copie de votre Formulaire W-2 à l'IRS avec votre déclaration d'impôts sur le revenu. Si vous résidez ou travaillez dans un État qui perçoit un impôt sur le revenu, vous devez envoyer une copie du Formulaire W-2 avec votre déclaration d'impôts sur le revenu de l'État.

Obtenir de l'aide concernant les impôts

En tant que résident(e) permanent(e), vous êtes dans l'obligation de déposer chaque année une déclaration d'impôts sur le revenu. Cette déclaration couvre votre revenu entre janvier et décembre de l'année précédente. Vous devez déposer votre déclaration au plus tard le 15 avril. Vous pouvez obtenir de l'aide gratuitement auprès d'un centre IRS d'assistance aux contribuables ou « IRS Taxpayer Assistance Center ».

Les centres d'assistance aux contribuables sont situés dans les communautés à travers l'ensemble du territoire des États-Unis. Pour trouver un centre d'assistance aux contribuables dans votre communauté, consultez le site www.irs.gov/localcontacts/index.html. Pour obtenir de l'aide par téléphone, contactez l'IRS au 1-800-829-1040 ou au 1-800-829-4059 (pour les personnes malentendantes). Pour obtenir une liste actualisée des réductions d'impôts, consultez le site www.benefits.gov.

Comment le gouvernement travaille à notre service

Les impôts financent les services mis à la disposition des habitants des États-Unis par le gouvernement fédéral. Voici quelques exemples de ces services :

- Maintient de la sûreté et de la sécurité de notre pays;
- Recherche dans le but d'éliminer et de prévenir les maladies;
- L'éducation des enfants et des adultes;
- Construction et entretien des routes et autoroutes;
- Fournir des services de soins médicaux aux résidents à faibles revenus et aux personnes âgées; et
- Assistance d'urgence en cas de désastres naturels, tels que les ouragans, les inondations ou les tremblements de terre.

Protégez-vous et votre argent

Éviter le vol d'identité

Le vol d'identité signifie que quelqu'un a volé vos informations personnelles, telles que votre numéro de sécurité sociale ou le numéro de votre compte bancaire. Cette personne peut s'en servir pour retirer de l'argent de votre compte bancaire ou obtenir une carte de crédit en votre nom. Le vol d'identité est une infraction grave. Protégez-vous, en :

- Veillant à faire confiance en les individus ou commerces auxquels vous transmettez – en particulier par téléphone ou par Internet – vos données personnelles.
- Laisant votre carte de sécurité sociale chez vous, en lieu sûr. Ne la portez pas sur vous.
- Portant sur vous uniquement les papiers d'identification ou cartes de crédit dont vous avez besoin sur le moment. Laissez le reste chez vous, en lieu sûr.

- Déchirant ou détruisant tout papier ou formulaire comportant vos données personnelles avant de le jeter à la poubelle.
- Sélectionnant un mot de passe exclusif pour chaque compte. N'utilisez pas toujours le même mot de passe car cela pourrait représenter un risque pour vos informations personnelles.

Pour vous protéger contre le vol d'identité, contactez l'assistance téléphonique de la Federal Trade Commission dédiée au vol d'identité au 1-877-438-4338 ou consultez le site www.consumer.ftc.gov/features/feature-0014-identity-theft.

« Hameçonnage » et autres escroqueries

Conformément à la Federal Trade Commission (FTC), l'hameçonnage se produit lorsqu'une source inconnue vous envoie un courrier électronique ou un message pop-up en prétendant provenir d'une entreprise ou d'une organisation à laquelle vous êtes associé(e), telle qu'une banque, un service de paiement en ligne ou même un organisme public. Le message peut inclure des liens vers des sites Internet vous demandant de mettre à jour vos informations bancaires ou personnelles. Les liens contenus dans ce courrier électronique sont associés à un site Internet qui ressemble au site Internet légal de l'organisation en question, sauf qu'il est illicite. Les escrocs ont développé le site Internet afin de voler votre identité de façon à vous soutirer de l'argent ou à commettre des crimes en votre nom.

Faites attention aux escroqueries par téléphone qui ciblent les individus, y compris les immigrants. Un escroc peut vous appeler pour vous demander de l'argent ou pour vous menacer. Ils disposeront probablement d'informations à votre sujet et leur numéro de téléphone peut sembler licite. Les organismes gouvernementaux ne vous appelleront jamais pour vous demander de l'argent ou pour vous menacer. Si vous recevez un appel de ce type, raccrochez et contactez le numéro officiel de l'entreprise ou de l'organisme gouvernemental afin de vérifier s'il s'agit d'une escroquerie.

Pour éviter d'être victime d'une escroquerie, voici quelques éléments à garder à l'esprit :

- Si vous recevez des messages électroniques ou pop-up vous demandant des informations personnelles ou financières, ne répondez pas.
- Ne communiquez pas votre numéro de compte ni votre mot de passe par téléphone à moins que vous n'effectuiez vous-même l'appel vers une société à laquelle vous faites confiance. Si vous avez des questions concernant une société, consultez votre bureau local pour la protection des consommateurs ou le « Better Business Bureau ».
- Examinez vos relevés de cartes de crédit et vos relevés de compte bancaire dès que vous les recevez afin de vérifier qu'ils ne comprennent aucun frais non autorisé.



- Si vous avez un ordinateur, utilisez un anti-virus et un logiciel anti-espion ainsi qu'un pare-feu. Mettez-les à jour régulièrement.
- Soyez prudent(e) lors de l'ouverture de pièces-jointes ou du téléchargement de fichiers à partir de vos courriers électroniques. Si vous ne connaissez pas l'expéditeur, n'ouvrez pas la ou les pièce(s) jointe(s) et ne téléchargez pas le(s) fichier(s) associés.
- Si vous suspectez un courrier électronique ou un site Internet d'être frauduleux, signalez les informations à la banque, la société ou l'organisme public concerné(e).

Si vous pensez avoir été victime d'une escroquerie, vous pouvez déposer une plainte via le site Internet de la FTC à l'adresse **www.ftccomplaintassistant.gov**. Pour en savoir plus sur la façon d'éviter les escroqueries en ligne et gérer les courriers indésirables, veuillez visiter le site **www.onguardonline.gov**.



Comprendre l'éducation et les soins de santé

L'éducation peut aider à vous connecter, vous et votre famille, à votre communauté. Cette section décrit les écoles aux États-Unis pour les enfants, les jeunes et les adultes. Cette section présente également le système de santé et fournit des renseignements pour que vous et votre famille puissiez rester informés.

L'éducation aux États-Unis

Pour garantir que tous les enfants soient préparés à réussir, les États-Unis fournissent une éducation publique gratuite de la maternelle à la 12^{ème} année pour tous les élèves des États-Unis. Certaines communautés offrent également la possibilité aux enfants d'aller à la maternelle dès l'âge de trois ans. Cette section vous explique comment inscrire vos enfants à l'école, comment les écoles fonctionnent aux États-Unis, et comment aider vos enfants à apprendre.

La plupart des écoles publiques aux États-Unis sont mixtes. L'éducation mixte signifie que les filles et les garçons vont en cours ensemble, cependant, il existe des écoles uniquement pour garçons et des écoles uniquement pour filles. La plupart des écoles appartiennent à un district académique qui comprend plusieurs écoles, y compris des écoles différentes pour des enfants d'âges différents. L'âge des enfants de chaque école peut varier d'une communauté à une autre.

Inscrire votre enfant à l'école

Une des premières choses à faire est d'inscrire votre enfant à l'école. Appelez ou visitez le bureau principal de votre district académique ou son site Internet pour savoir quelle(s) école(s) votre enfant peut fréquenter. Actuellement, l'école est obligatoire par la loi dans tous les États et le district de Columbia. L'école obligatoire signifie que tous les enfants d'un certain âge doivent aller à l'école. Dans la plupart des États, ces lois concernent tous les enfants âgés de 5 à 16 ans. Consultez le département chargé de l'éducation dans votre district ou dans votre État pour connaître les âges de l'école obligatoire dans votre État.

Vous pouvez envoyer votre enfant dans une école publique ou privée. Les écoles publiques sont gratuites et ne donnent pas d'instruction religieuse. L'État décide le contenu de ce que votre enfant apprend à l'école publique, mais les districts scolaires locaux, les directeurs, les enseignants, et les parents décident comment se fait l'enseignement de votre enfant. Les écoles à charte sont un type particulier d'école publique qui fonctionnent indépendamment du district scolaire local. Les écoles publiques sont financées par vos impôts locaux et d'État, et une partie de vos impôts fédéraux.



Les écoles privées sont une autre option d'éducation pour votre enfant. Les écoles privées sont détenues et dirigées par des groupes indépendants du gouvernement, y compris des groupes religieux et non-religieux. Généralement, les élèves qui fréquentent une école privée doivent payer des frais (appelés « tuition » ou droits d'inscription). Dans certains cas, les écoles privées peuvent offrir une aide financière aux élèves qui ne peuvent pas payer les droits d'inscription. Dans d'autres cas, des fonds publics peuvent être disponibles sous la forme de bons pour permettre aux élèves d'aller à l'école privée. Certaines écoles privées sont mixtes, alors que d'autres sont uniquement pour garçons ou pour filles. Certains États ont des exigences en matière de licence ou d'inscription pour les écoles privées, et nombreuses sont celles qui choisissent d'être accréditées par une association d'accréditation. Pour en savoir plus sur les écoles privées, contactez le département de l'éducation de votre État.

Il est également possible de prendre en charge l'éducation de votre enfant à la maison. C'est ce qu'on appelle « homeschooling » ou scolarisation à la maison. Les conditions de scolarisation à la maison diffèrent d'un État à l'autre. Les parents intéressés par la scolarisation à la maison doivent contacter le département de l'éducation de leur État pour obtenir plus d'informations.

La plupart des enfants américains suivent l'école publique pendant environ 13 ans, de la maternelle à la 12^{ème} année. Dans la plupart des écoles, votre enfant sera placé dans une classe (appelée « grade ») sur la base de deux critères : leur âge et le niveau d'éducation déjà reçu. Dans certains cas, l'école peut faire passer un test à votre enfant pour décider dans quelle classe le placer.

COMMENT EST ORGANISÉE L'ÉCOLE AMÉRICAINE TYPIQUE		
École	Classes	Âges
École élémentaire ou primaire (Elementary or Primary school)	Maternelle et classes (Kindergarten and Grades 1 to 5 or 1 to 6) de la 1 ^{ère} à la 5 ^e année ou de la 1 ^{ère} à la 6 ^e année	Enfants de 5 à 11 ans
Premier cycle du secondaire (Junior or Middle School)	Classes de la 6 ^e à la 8 ^e année, de la 7 ^e à la 8 ^e année ou de la 7 ^e à la 9 ^e année	Adolescents de 11 à 14 ans
École secondaire (Secondary or High School)	Classes de la 9 ^e à la 12 ^e année ou de la 10 ^e à la 12 ^e année	Jeunes de 14 à 18 ans (et jusqu'à 21 ans dans certains cas)
Enseignement postsecondaire ou enseignement supérieur (Postsecondary or Higher Education)	Collèges communautaires publics et privés, (Public and Private Community Colleges,) universités de deux ans ou quatre ans, collèges techniques	Tous les adultes admissibles peuvent les fréquenter

Voici une liste de réponses aux questions souvent posées par les parents au sujet des écoles publiques :

Quelle est la durée de l'année scolaire ?

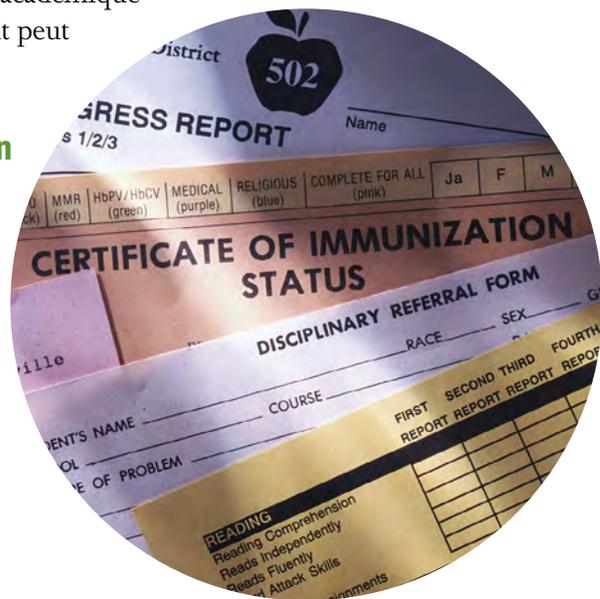
L'année scolaire commence généralement au mois d'août ou de septembre et se termine au mois de mai ou juin. Dans certaines localités les enfants vont à l'école durant toute l'année. Les enfants vont à l'école du lundi au vendredi. Pour les enfants dont les parents travaillent, beaucoup d'écoles offrent des programmes avant ou après la journée scolaire. Ces programmes peuvent avoir un certain coût, mais des services de tutorat particuliers peuvent être disponibles gratuitement dans votre district scolaire.

Où puis-je inscrire mon enfant ?

Appelez ou rendez-vous au bureau principal de votre district académique ou son site Internet pour savoir quelle(s) école(s) votre enfant peut fréquenter.

Quels documents sont nécessaires pour l'inscription de mon enfant ?

Vous aurez besoin du dossier santé de votre enfant et de la preuve qu'il ou elle a reçu certains vaccins pour le protéger contre certaines maladies. Vous aurez probablement aussi besoin d'une preuve d'identité, tel qu'un certificat de naissance, et d'une preuve que vous vivez dans la même communauté que l'école. Si vous avez perdu ces documents, demandez au personnel de l'école comment obtenir de nouveaux documents. Pour éviter des délais, faites-le avant d'essayer d'inscrire votre enfant.



Et si mon enfant ne parle pas l'anglais ?

Si votre enfant ne parle pas l'anglais, le district scolaire évaluera les compétences linguistiques de votre enfant. L'école fournira alors à votre enfant les cours dont il a besoin pour apprendre l'anglais et pour participer au programme académique du niveau de sa classe. Le district scolaire est chargé de fournir à votre enfant les cours correspondants pour répondre à ses besoins linguistiques et doit vous informer dans une langue que vous pouvez comprendre sur les services que votre enfant recevra. Vous pouvez contacter l'école de votre enfant pour vous informer sur ce processus. En plus des cours de langue pendant la journée scolaire ordinaire, certaines écoles offrent des tutorats et des programmes périscolaires pour aider les élèves à améliorer leur anglais en dehors de l'école. L'école de votre enfant vous expliquera quel type d'assistance elle offre aux élèves qui apprennent l'anglais.

Et si mon enfant est handicapé ?

Tous les étudiants aux États-Unis ont le droit de recevoir une éducation publique gratuite, qu'ils soient handicapés ou non. Si votre enfant a un handicap, il ou elle peut recevoir un enseignement spécial gratuit et des services d'enseignement répondant aux besoins liés à son handicap. Votre enfant sera placé dans une salle de classe ordinaire si cela est adapté à ses besoins. Parfois, votre enfant peut avoir besoin d'un enseignement spécial ou de services répondant aux besoins liés à son handicap en dehors de la salle de classe ordinaire. Vous pouvez participer aux décisions prises par le personnel de l'école sur la meilleure façon de prendre en charge l'éducation de votre enfant. L'école est chargée de communiquer avec vous au sujet de ces décisions dans une langue que vous pouvez comprendre. Pour de plus amples informations sur la façon d'accéder aux différents services et aux autres ressources, veuillez visiter le site <http://idea.ed.gov>.

Avant de venir aux États-Unis mon enfant n'allait pas à l'école. Pendant combien de temps peut-il gratuitement aller à l'école publique ?

Dans la plupart des États, les élèves peuvent aller gratuitement à l'école publique jusqu'à ce qu'ils obtiennent leur diplôme d'école secondaire ou qu'ils atteignent l'âge maximal, qui est généralement de 21 ans. Si un élève a moins de 22 ans, il peut s'inscrire dans une école secondaire et obtenir un diplôme d'études secondaires ordinaire ou « High School diploma ». Si un élève n'a pas terminé ses études secondaires à 22 ans, il peut s'inscrire dans une classe d'éducation secondaire pour adultes (*Adult Secondary Education - ASE*). Les classes ASE préparent les élèves à obtenir l'équivalent reconnu d'un diplôme d'études secondaires, tel que le diplôme de développement éducatif général (*General Educational Development - GED*) à la place d'un diplôme d'études secondaires ordinaire. Appelez le bureau de votre district scolaire ou le département de l'éducation de votre État, ou faites une recherche sur Internet pour savoir où est proposé l'enseignement GED.

Comment mon enfant ira-t-il à l'école ?

Aux États-Unis, les enfants peuvent parfois aller à l'école à pied. Si l'école est trop loin ou si c'est trop dangereux d'y aller à pied, ils peuvent prendre un bus scolaire ou les transports en commun, comme le métro ou le train. Beaucoup d'écoles publiques ont des bus gratuits qui prennent et déposent les élèves à un arrêt de bus scolaire près de chez vous. D'autres écoles publiques offrent aux étudiants admissibles des abonnements afin qu'ils puissent utiliser les transports publics locaux gratuitement ou à un coût réduit. Pour savoir si votre enfant peut prendre le bus ou obtenir un passe pour les transports en commun, contactez le bureau local de votre district scolaire. Si vous avez une voiture, vous pouvez organiser un covoiturage avec les autres parents du quartier et ainsi partager la tâche de conduire les enfants à l'école.



Programme fédéral des repas scolaires

Afin d'améliorer l'apprentissage scolaire, le gouvernement des États-Unis offre chaque jour des repas équilibrés gratuits ou à prix modiques à plus de 26 millions d'enfants. La participation au programme des petits-déjeuners à l'école (« School Breakfast Program ») ou au programme national des déjeuners à l'école (« National School Lunch Program ») est basée sur le revenu familial et le nombre de membres dans la famille. Le programme laitier spécial (« Special Milk Program ») offre du lait aux enfants qui ne participent pas aux autres programmes fédéraux offrant des repas à l'école. Pour plus d'informations sur ces programmes du Ministère de l'Agriculture des États-Unis, veuillez consulter le site www.fns.usda.gov/cnd.

Que mangera mon enfant à l'école ?

Les enfants peuvent apporter un déjeuner à l'école ou l'acheter à la cantine scolaire. Le gouvernement des États-Unis offre également aux enfants éligibles ne pouvant pas acheter la nourriture à l'école, des petits-déjeuners et déjeuners équilibrés gratuits ou à prix modique. Contactez l'école de votre enfant pour savoir si elle fait partie du programme fédéral des repas scolaires. Demandez au personnel de l'école si votre enfant est éligible.



Qui couvre les frais associés aux manuels et activités scolaires ?

Généralement, les écoles publiques fournissent gratuitement les manuels. Les élèves doivent généralement acheter leurs propres fournitures scolaires, comme le papier et les crayons. Si vous ne pouvez pas vous le permettre, contactez l'école de votre enfant. Certaines écoles peuvent exiger une somme modeste pour les fournitures ou les activités scolaires, comme les voyages scolaires. De nombreuses écoles offrent des programmes périscolaires de sports ou de musique. Vous devrez peut-être payer des frais pour que votre enfant puisse participer à ces programmes.

Qu'apprendra mon enfant ?

Chaque État définit les normes éducatives de ses écoles. Ces normes décrivent ce que tous les élèves doivent savoir et quel doit être leur niveau de performance. Les districts scolaires locaux décident la méthodologie d'enseignement de ces connaissances. La plupart des écoles enseignent l'anglais, les mathématiques, les sciences sociales, les sciences et l'éducation physique. L'art, la musique et les langues étrangères sont parfois aussi des matières proposées.

Comment sera évalué le travail de mon enfant ?

Les enseignants donnent des notes basées sur le travail effectué par votre enfant au cours de l'année scolaire. Les notes sont généralement basées sur les devoirs à la maison, le travail en classe, les examens, l'assiduité et le comportement en classe. Plusieurs fois par an votre enfant recevra un bulletin scolaire, ou « report card ». Certaines écoles vous enverront directement le bulletin scolaire de votre enfant. Ce bulletin scolaire vous donnera une indication de l'évolution de votre enfant dans chaque matière. Les écoles ont différentes manières de noter les élèves. Certaines emploient des lettres, où les notes A ou A+ indiquent un travail excellent et les notes D ou F indiquent un travail mauvais ou insuffisant. D'autres notent le travail de votre enfant avec des chiffres ou bien le résumant avec des expressions tels que « excellent », « bon travail » ou « doit s'améliorer ». Dans de nombreuses classes, les écoles font également passer des tests standardisés pour évaluer les élèves. Demandez au personnel de l'école comment les élèves de l'école de votre enfant sont notés et évalués.

Comment contacter l'enseignant de mon enfant ?

La plupart des écoles organisent régulièrement des entretiens vous permettant de dialoguer avec l'enseignant de votre enfant. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec les enseignants ou administrateurs scolaires pour discuter des progrès scolaires de votre enfant. Si vous ne parlez ou ne comprenez pas l'anglais, le district scolaire fournira un interprète qualifié pour ces rendez-vous. Le district scolaire doit également vous fournir des informations sur d'autres questions scolaires dans une langue que vous comprenez.

Et si mon enfant est absent pendant des jours d'école ?

Il est très important d'être présent à l'école. Les parents doivent fournir une lettre à l'enseignant ou appeler l'école pour expliquer l'absence de l'enfant. Prévenez l'enseignant si votre enfant sera absent. Normalement, les élèves doivent rattraper le travail scolaire réalisé en leur absence. Demandez à l'école de votre enfant quel type d'information vous devez fournir si votre enfant manque des jours d'école.



Ce que vous pouvez faire

La plupart des écoles publiques et privées ont une association des parents et enseignants (*Parent Teacher Association - PTA*) ou une organisation des parents et enseignants (*Parent Teacher Organization - PTO*) dont vous pouvez devenir membre. Ces groupes aident les parents à savoir ce qui se passe dans l'école de leur enfant et comment s'impliquer dans les activités scolaires. Dans la plupart des écoles, tout le monde peut devenir membre, même les grands-parents. Les PTA/PTO soutiennent aussi les écoles en sponsorisant les activités spéciales et en fournissant des bénévoles pour aider en classe.

Vous pouvez participer même si vous ne parlez pas ou ne comprenez pas bien l'anglais. De nombreuses écoles disposent de renseignements spécifiquement réservés pour les parents ayant un anglais limité. Pour participer, informez l'école que vous aurez besoin d'un interprète. Contactez ou rendez-vous au bureau de l'école de votre enfant pour savoir quand se réunit la PTA/PTO et comment en devenir membre. Vous pouvez également parler à l'enseignant de votre enfant et lui demander s'il est possible de faire du bénévolat ou de vous impliquer.

Et si mon enfant a des ennuis ?

Beaucoup d'écoles ont un règlement intérieur ou une politique disciplinaire, souvent appelée code de conduite, à laquelle les élèves doivent obéir. Demandez à l'école de votre enfant quelle est sa politique disciplinaire ou son code de conduite. L'école peut discipliner les élèves qui enfreignent les règles en les obligeant à rester après les cours ou en leur interdisant de participer aux activités sportives ou autres. Dans la plupart des États des États-Unis, les punitions corporelles sont interdites.

Les enfants peuvent être suspendus ou expulsés de l'école si leur comportement est très mauvais ou s'ils enfreignent souvent les règles de conduite. Si votre enfant est expulsé de l'école il ne pourra plus retourner dans cette même école. Vous devrez alors avoir une réunion avec le personnel scolaire pour savoir comment trouver une nouvelle école pour votre enfant.

Mon enfant est-il en sécurité à l'école ?

La plupart des écoles publiques américaines sont des lieux d'éducation sûrs. Si vous avez des inquiétudes quant à la sécurité de votre enfant, parlez à un enseignant, à un conseiller scolaire, au principal ou à un administrateur.

Comment mettre fin à l'intimidation entre élèves

L'intimidation (en anglais, on parle de « bullying ») renvoie à un comportement verbalement ou physiquement agressif indésirable entre les enfants d'âge scolaire. L'intimidation peut se produire pendant ou après les heures de classe. Alors que la plupart des comportements d'intimidation rapportés ont lieu à l'intérieur de l'établissement, l'intimidation se produit également dans des endroits comme la cour de récréation, le bus, ou sur Internet. Pour en savoir plus sur la prévention de l'intimidation ou la façon d'y réagir, veuillez consulter le site www.stopbullying.gov.

Enseignement supérieur : Collèges et universités (Colleges and Universities)

Après le lycée, les jeunes adultes peuvent poursuivre leur éducation dans un collège communautaire ou une école professionnelle technique pour une durée de deux ans, un établissement d'enseignement supérieur de quatre ans, ou encore dans une université. Ces établissements s'appellent « institutions postsecondaires » ou « institutions d'enseignement supérieur ». Généralement, l'enseignement supérieur comprend un premier cycle d'études de quatre ans (« Undergraduate studies ») menant à une licence (« Bachelor's Degree »), et les études consécutives à la licence constituent le second cycle (« Graduate studies »). Il existe des institutions d'enseignement supérieur privés et publiques. En général, les institutions et les universités publiques peuvent être moins dispendieuses que celles privées, surtout pour les résidents de l'État où se trouve l'institution ou l'université. Les adultes peuvent également choisir d'étudier dans des écoles professionnelles de métier, par exemple pour devenir technicien informatique ou assistant dans le domaine de la santé.



Les étudiants de l'enseignement supérieur choisissent un sujet spécifique à étudier en profondeur (ce sujet sera leur matière principale, appelée « major »). Le choix d'une matière principale les prépare pour un emploi ou pour une éducation plus poussée dans cette matière.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
Type de diplôme	Type d'école	Années d'études
Certificat (Certificate)	Collège communautaire/École de métier (Community College/ Trade school)	Six mois à deux ans
Diplôme d'associé	Collège communautaire (Community College)	Deux ans
Licence (Bachelor's)	Université ou école d'enseignement supérieur de quatre ans (Four-Year College or University)	Quatre ans
Master	Université (University)	Deux ans
Doctorat (Doctorate)	Université (University)	Deux à huit ans
Diplôme professionnel (Professional)	École spécialisée (Specialized School)	Deux à cinq ans

Les études universitaires peuvent être coûteuses, mais il existe des programmes pour vous aider à en assumer le coût. La plupart des étudiants obtiennent un prêt ou demandent de l'aide financière ou des bourses pour payer leurs études. Certaines écoles offrent une aide financière sous forme de bourses d'étude (appelées « scholarships »). Vous pouvez vous rendre au bureau d'aide financière de votre école pour en savoir plus sur les bourses d'étude. Certaines bourses d'études et subventions sont limitées aux citoyens américains, aux ressortissants américains, aux résidents permanents ou à d'autres citoyens non-américains éligibles. Le gouvernement des États-Unis offre en outre de l'aide financière aux étudiants. Pour en savoir plus sur les aides financières, consultez la section ci-dessous ou consultez le site www.StudentAid.gov.

Aide financière fédérale pour étudiants de l'enseignement supérieur

Le gouvernement des États-Unis fournit une aide financière pour aider les étudiants à payer leurs frais d'études dans un établissement éligible, que ce soit une université, un collège, une école technique, une école professionnelle ou une école supérieure de second cycle. L'aide financière fédérale couvre des dépenses telles que les droits de scolarité, les frais, le logement et la pension, les livres, et le transport. Les étudiants reçoivent cette assistance basée sur leurs besoins financiers et non de leurs résultats scolaires. Il existe trois types d'assistance fédérale :

- L'aide non-remboursable (« grants »).
- L'argent que vous gagnez en travaillant pendant vos études (« work study »).
- Les prêts que vous devez rembourser plus tard avec des intérêts (« loans »).

Pour en savoir plus sur les programmes d'aide financière fédérale, appelez le 1-800-433-3243 ou visitez le site Internet de l'U.S. Department of Education (ED) ou le Ministère de l'Éducation : www.StudentAid.ed.gov/resources. Vous pouvez aussi obtenir ces renseignements en espagnol.

Prenez garde à l'aide financière frauduleuse



Soyez prudents lorsque vous recherchez des informations sur les aides financières pour les étudiants. Évitez les offres qui paraissent trop alléchantes pour être vraies ou qui promettent des résultats en échange d'argent. Chaque année, des familles perdent des millions de dollars dans la fraude aux bourses étudiantes. Si vous êtes victime de fraude ou si vous souhaitez plus d'informations, appelez la Federal Trade Commission au 1-877-382-4357 ou au 1-866-653-4261 (pour les personnes malentendantes). Vous pouvez aussi consulter le site Internet : www.consumer.ftc.gov/articles/0082-scholarship-and-financial-aid-scams.

Éducation pour adultes

L'apprentissage ne doit pas nécessairement s'arrêter lorsqu'on devient adulte. Aux États-Unis, nous encourageons les gens à devenir des « apprentis à vie ». Si vous êtes âgé d'au moins 16 ans et que n'avez pas votre diplôme d'école secondaire, vous pouvez vous inscrire aux cours d'éducation secondaire pour adultes (*Adult Secondary Education - ASE*). Ces cours vous préparent à recevoir l'équivalent reconnu d'un diplôme d'études secondaire (tel que le *General Educational Development - GED*).

Un certificat GED est l'équivalent du diplôme d'études secondaires le plus reconnu, cependant certains États peuvent exiger que vous passiez un autre examen similaire au GED ou que vous satisfaisiez à d'autres exigences afin d'obtenir un diplôme ou certificat d'équivalence d'études secondaires. Un diplôme ou certificat d'équivalence d'études secondaires (comme un GED) montre que vous avez acquis des connaissances et des compétences académiques du niveau d'études secondaires. Pour recevoir un GED, vous devez passer des examens dans quatre domaines différents : le raisonnement par les arts du langage (lecture et écriture), les études sociales, les sciences et le raisonnement mathématique. La plupart des employeurs aux États-Unis considèrent les titres de compétences GED comme équivalents à un diplôme d'études secondaires normal. Dans beaucoup d'endroits, les classes de préparation au certificat GED sont gratuites ou peu coûteuses. Recherchez sur Internet les cours préparant au GED ou d'autres cours d'éducation pour adultes, ou appelez le bureau local de votre district scolaire pour plus d'informations.

De nombreux adultes suivent des cours pour étudier un sujet qui les intéresse ou pour acquérir de nouvelles compétences pouvant les aider dans leur travail. De nombreux systèmes d'écoles publiques et de collèges communautaires locaux offrent un large éventail de cours d'éducation pour adultes. Généralement, ces cours ne coûtent pas cher et tout le monde peut s'y inscrire. Renseignez-vous auprès de votre système scolaire ou collège communautaire local pour savoir quels cours sont disponibles, quel est leur prix et comment s'inscrire.



Apprendre l'anglais

Il existe de nombreux lieux où vous pouvez apprendre à parler, lire et écrire en anglais. De nombreux enfants et adultes s'inscrivent aux cours d'anglais comme deuxième langue (*English as a second language* - ESL). Les cours ESL permettent aux personnes qui ne parlent pas l'anglais d'apprendre cette langue. Ces cours peuvent également être appelés cours ESOL (« English for Speakers of Other Languages »), c'est-à-dire des cours d'anglais pour les personnes qui parlent une autre langue, ou encore « English Literacy », c'est-à-dire des cours pour savoir lire et écrire en anglais.

Les enfants qui ne connaissent pas l'anglais l'apprendront à l'école. Les écoles publiques américaines offrent une aide et un enseignement à tous ceux qui ont besoin d'apprendre l'anglais.

Les adultes qui ne comprennent pas l'anglais peuvent s'inscrire aux cours ESL dispensés dans le cadre d'un programme d'enseignement pour adultes ou dans une école de langues privée. L'école de votre enfant peut offrir des services d'apprentissage familiaux pour lire et écrire en anglais, des services de sensibilisation des parents et de formation pour les parents d'élèves non-anglophones. Contactez l'école de votre enfant pour savoir si elle offre de tels programmes.

Les districts scolaires et les collèges communautaires proposent souvent des programmes d'éducation publics ou communaux pour adultes dans les communautés locales. Ces programmes peuvent offrir des cours d'anglais ESL et des cours particuliers donnés par des bénévoles locaux. Ces programmes sont souvent gratuits ou coûtent très peu cher. Les cours sont dispensés en journée ou le soir. Pour trouver le programme ESL le plus proche, contactez votre collège communautaire ou le bureau du district scolaire local.

Dans la plupart des grandes villes, on peut aussi trouver des écoles de langue privées qui proposent des cours d'anglais ESL en journée ou le soir. Le coût des cours de langues privées est souvent basé sur le nombre d'heures d'enseignement, et il est généralement plus élevé que celui des cours publics. Vous pouvez rechercher sur Internet les écoles de langues privées de votre région.

Certaines organisations communales, bibliothèques et groupes religieux offrent des cours d'anglais ESL gratuits ou à prix modique. Renseignez-vous auprès de votre bibliothèque publique, votre agence d'assistance sociale ou votre lieu de culte. Le bibliothécaire de référence à votre bibliothèque locale peut aussi vous donner des informations au sujet des programmes ESL et vous montrer où trouver dans la bibliothèque des livres, cassettes, CD et logiciels ESL.

Pour trouver le programme ESL le plus proche, veuillez consulter le site www.literacydirectory.org. Vous pouvez également étudier en ligne en vous rendant sur www.usalearns.org.

Composez le 211 pour obtenir des informations au sujet de l'assistance sociale

Dans de nombreux États, vous pouvez désormais composer le 211 pour obtenir de l'aide pour trouver les services dont vous avez besoin. Composez le 211 pour savoir où se déroulent les cours d'anglais ESL les plus proches. Vous pouvez aussi composer le 211 si vous avez besoin d'aide pour trouver de la nourriture, un logement, ou toute autre forme d'assistance sociale. Certains États et comtés n'offrent pas encore le service 211. Pour voir si le 211 est disponible dans votre région, consultez le site www.211.org.

Soins de santé

Généralement, aux États-Unis les gens paient pour leurs soins médicaux soit directement, soit par le biais d'une assurance maladie. Les soins médicaux sont coûteux, il est donc avantageux de travailler pour un employeur qui vous offre une assurance maladie ou de souscrire une assurance santé par vous-même. Il est important que vous et votre famille soyez couverts par une assurance maladie aussi rapidement que possible.

Les employeurs peuvent offrir à leurs employés une assurance maladie comme prestation sociale (on parle de « benefits »). Certains employeurs paient l'ensemble du coût mensuel de la couverture des soins de santé tandis que d'autres n'en paient qu'une partie. Ces frais mensuels, ou prime, s'appellent « premium ». Il est possible que vous deviez payer une partie de ce « premium ». Généralement, les employeurs déduisent du salaire la part de l'employé. Certains employeurs vous permettront également d'acquérir une assurance pour votre famille. Vous devrez probablement payer davantage pour cette couverture.

Si vous avez une assurance maladie, les médecins peuvent envoyer leurs factures à votre compagnie d'assurance maladie. La compagnie d'assurance maladie peut prendre en charge l'ensemble ou une partie de ces factures. Souvent, vous devez payer un montant au médecin ou au prestataire de services chaque fois que vous utilisez leurs services de soins de santé. Cela s'appelle parfois copaiement ou « co-payment ».

Si vous n'avez pas d'assurance maladie, certains médecins vous demanderont de payer la totalité de vos soins. Vous pourrez peut-être obtenir de l'aide fédérale ou de l'État pour les soins de santé. Les États fournissent un certain type d'assistance aux enfants à faible revenu, aux femmes enceintes et aux personnes vivant avec un handicap. Certains États ont des programmes d'aide supplémentaires financés par l'État.



Si vous avez besoin de soins immédiats, vous pouvez vous rendre au service d'urgence de l'hôpital le plus proche. La plupart des hôpitaux ayant des services d'urgence sont obligés par la loi fédérale de traiter les personnes présentant un cadre d'urgence même si la personne ne peut pas payer, cependant, les fournisseurs de soins de santé peuvent émettre une facture pour les services médicaux fournis.

Au moment de prendre des décisions au sujet de votre santé, il est important de savoir où obtenir les informations les plus récentes et les plus fiables. Pour un large éventail de renseignements sur des sujets liés à la santé, consultez le site www.healthfinder.gov.

Le « Health Insurance Marketplace » (marché de l'assurance maladie)

Le « Health Insurance Marketplace » (également appelé le « health insurance exchange ») est un moyen de trouver une assurance maladie de qualité qui corresponde à votre budget et à vos besoins. Cela peut vous aider si votre employeur ne vous propose pas une assurance abordable ou si vous n'êtes pas admissible à la couverture en vertu de Medicare, Medicaid, ou du Children's Health Insurance Program (CHIP, le programme d'assurance maladie des enfants). Le Marketplace vous permettra de comparer certains types de régimes d'assurance maladie privés, d'obtenir des réponses à vos questions, de savoir si vous avez droit à une aide financière pour payer le coût de la couverture, et de souscrire une assurance santé qui réponde à vos besoins. Les résidents permanents et certaines personnes ayant le statut d'immigré légal peuvent avoir droit aux assurances du Marketplace. Pour obtenir les informations les plus récentes, consultez le site www.HealthCare.gov.

Trouver un établissement de soins de santé à prix modique

La plupart des communautés ont au moins un établissement de soins de santé qui offre des services gratuits ou à prix modique. Ceux-ci sont parfois appelés cliniques ou centres de santé communautaire (« community health centers »). Pour trouver ce type d'aide près de chez vous, recherchez sur Internet ou demandez à un organisme d'aide aux immigrés s'ils connaissent un établissement de santé gratuit ou à faible prix dans votre région.

L'U.S. Department of Health and Human Services (HHS) ou le Ministère de la santé et des services sociaux finance les établissements de soins qui fournissent des soins de base aux immigrés dans de nombreux endroits à travers le pays. Pour trouver un médecin près de chez vous, consultez le site <http://findahealthcenter.hrsa.gov>.

Programmes de santé au niveau fédéral et de l'État

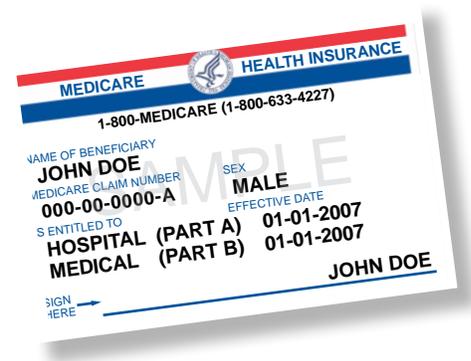
Medicare : Medicare est un programme d'assurance maladie pour les personnes âgées de 65 ans ou plus, les personnes de moins de 65 ans avec certains handicaps ou les personnes atteintes d'une maladie rénale en phase terminale. Medicare couvre les premiers soins et certains services si vous êtes malade ou blessé(e). Pour plus d'informations concernant l'inscription à Medicare, consultez le site www.medicare.gov/MedicareEligibility/home.asp.

Le régime d'assurance-maladie Medicare comprend plusieurs parties, dont la Partie A, la Partie B, et la Partie D.

- La Partie A est l'assurance hospitalière qui couvre les soins internes dans les hôpitaux, les établissements de soins infirmiers qualifiés, les hospices ainsi que les soins à domicile. La plupart des gens ne paient pas la cotisation de la Partie A parce qu'ils payent les impôts Medicare par le biais de leur travail. Si vous n'êtes pas éligible pour obtenir l'exonération de la Partie A, vous pourrez peut-être, sous réserve de remplir certaines conditions, acquérir la Partie A.
- La Partie B est l'assurance médicale qui aide à couvrir les services tels que les prestations de médecins, les soins en hôpital de jour, les équipements médicaux durables, les services de soins à domicile, et d'autres services médicaux ainsi que certains services préventifs. Pour la Partie B, vous devez payer des frais mensuels.
- La Partie D est la couverture pour les médicaments sur ordonnance, contribuant à couvrir le coût de certains médicaments prescrits par les médecins pour le traitement. L'inscription à la Partie D du régime d'assurance-maladie Medicare est volontaire, et vous payez des frais mensuels supplémentaires pour cette prestation.

Les résidents permanents peuvent obtenir la Partie A, la Partie B et la Partie D de l'assurance-maladie Medicare sous réserve de remplir certaines conditions. Les résidents permanents qui ont plus de 65 ans sont automatiquement inscrits à la Partie A de Medicare lorsqu'ils commencent à percevoir de la sécurité sociale leurs prestations sociales de retraite. Si vous n'avez pas 65 ans mais que vous êtes éligible pour d'autres raisons, appelez le bureau de sécurité sociale près de votre domicile pour obtenir des informations concernant l'inscription. Normalement, vous devez avoir travaillé aux États-Unis pendant 10 ans (ou 40 trimestres) au cours de votre vie pour obtenir les avantages de la Partie A de l'assurance-maladie Medicare sans payer de prime. Pour plus d'informations sur Medicare et pour télécharger « Medicare & You » (« Medicare et vous ») – le guide officiel du gouvernement des États-Unis sur Medicare – consultez le site www.medicare.gov. Vous pouvez aussi obtenir ces renseignements en espagnol.

Medicaid est un programme commun à la fois fédéral et Étatique pour personnes à faible revenu. Chaque État a ses propres lignes directrices concernant Medicaid. Medicaid couvre les soins médicaux, tels que les consultations de médecin, les médicaments sur ordonnance, et les hospitalisations. Les résidents permanents arrivés aux États-Unis avant le 22 août 1996 peuvent bénéficier de Medicaid s'ils



remplissent certaines conditions. La plupart des résidents permanents arrivés aux États-Unis à partir du 22 août 1996 peuvent éventuellement bénéficier de Medicaid s'ils habitent aux États-Unis depuis au moins 5 ans et s'ils remplissent certaines conditions. Pour plus d'informations sur les services Medicaid dans votre État, consultez le site www.medicaid.gov.

Le programme d'assurance maladie des enfants (Children's Health Insurance Program - CHIP) : Vos enfants peuvent peut-être obtenir une assurance-maladie gratuite ou à prix modique grâce au programme CHIP d'État s'ils remplissent certaines conditions. Si votre revenu est trop élevé pour pouvoir bénéficier de Medicaid, certains États ont un programme d'assurance maladie pour les adolescents, les enfants et les plus petits. Cette assurance couvre les frais des consultations de médecins, les médicaments sur ordonnance, les soins hospitaliers et autres services santé. Dans la plupart des États, les enfants âgés de 18 ans ou moins qui n'ont pas d'assurance maladie et dont le revenu familial se trouve sous un certain seuil peuvent y avoir droit. Les enfants peuvent bénéficier des soins santé gratuits ou à prix modique sans que cela n'affecte le statut d'immigré des parents.



Renseignements supplémentaires concernant Medicaid et CHIP

Chaque État a ses propres règles concernant Medicaid et CHIP, il est donc important de vous renseigner sur ces programmes dans votre État. Pour obtenir des informations, appelez le 1-877-543-7669 or consultez le site www.insurekidsnow.gov.

Autres programmes d'assistance fédéraux

En fonction de votre statut d'immigré, de la durée de votre séjour aux États-Unis et de votre revenu, il se peut que vous et votre famille soyez éligibles pour recevoir d'autres prestations sociales offertes par le gouvernement fédéral. Pour en savoir plus sur les services auxquels vous pouvez avoir accès, consultez le site www.benefits.gov.

Programme d'aide alimentaire (Supplemental Nutrition Assistance Program -SNAP)

Certains immigrants, y compris leurs enfants, peuvent avoir droit au programme d'aide alimentaire (SNAP). Le programme SNAP vous fournit des fonds pour vous aider à acheter de la nourriture dans les supermarchés. Certains États ont leurs propres programmes d'aide alimentaire dont les règles concernant l'éligibilité des immigrants peuvent varier d'un État à l'autre. Pour obtenir des informations concernant le programme SNAP et les conditions d'éligibilité, consultez le site

www.fns.usda.gov/snap. Les informations concernant le programme SNAP sont disponibles en 36 langues différentes sur www.fns.usda.gov/documents-available-other-languages.

Services pour victimes de violence familiale

Les immigrés et leurs enfants victimes de violence familiale peuvent bénéficier de prestations et de services fédéraux, tels que le logement en refuges pour femmes victimes de violence conjugale ou des coupons SNAP. Pour plus d'informations concernant ces services, consultez le site www.womenshealth.gov/violence-against-women.

Aide provisoire aux familles indigentes (*Temporary Assistance for Needy Families - TANF*)

L'aide provisoire aux familles indigentes est un programme fédéral qui donne de l'argent aux États pour fournir une assistance et des opportunités d'emploi aux familles indigentes remplissant les conditions d'admissibilité. Les programmes diffèrent d'un État à l'autre et certains États ont leur propre programme d'aide financé par l'État lui-même. Pour plus d'informations et pour connaître les exigences d'admissibilité, consultez le site www.acf.hhs.gov/programs/ofa/programs/tanf.

Assistance aux immigrés invalides

Les immigrés ayant un handicap peuvent avoir accès à Medicaid, au programme SNAP et au « Supplemental Security Income » (un revenu complémentaire de sécurité). Pour plus de renseignements concernant le « Supplemental Security Income » (revenu complémentaire de sécurité), consultez le site www.socialsecurity.gov/ssi.

« One-Stop Career Centers », les centres professionnels tous services

Le gouvernement fédéral finance des centres de carrière qui offrent une orientation en matière de formation, une orientation professionnelle, un affichage d'offres d'emplois et autres services en matière d'emploi. Des cours d'anglais ESL et des formations aux compétences de travail sont également proposés aux immigrés dans certains de ces centres.

Pour trouver un centre de carrière « One-Stop Career Center » près de chez vous, consultez le site www.careeronestop.org ou le site www.doleta.gov.





Garder votre maison et votre famille en sécurité

Les urgences sont des événements inattendus qui peuvent blesser des personnes ou endommager des biens. Des urgences peuvent arriver à n'importe qui à tout moment. Cette section vous explique comment vous préparer à des urgences et comment obtenir de l'aide lorsqu'elles se produisent.

Soyez préparé(e)

Préparez-vous aux urgences avant qu'elles n'arrivent. Pour obtenir des informations sur comment vous préparer aux urgences, consultez le site www.ready.gov. Ce site Internet complet propose des informations sur la façon de vous préparer aux situations d'urgence pour que vous puissiez garder votre maison et votre famille en sécurité.

Voici quelques mesures de précaution que vous pouvez prendre :

- Vérifiez que vos portes et fenêtres ont de bonnes serrures et gardez-les fermées à tout moment. Ne donnez pas les clés de votre maison à des inconnus. Si un inconnu frappe à la porte, demandez de qui il s'agit et ce qu'ils veulent avant d'ouvrir la porte.
- Les détecteurs de fumée émettent un bruit fort en cas de fumée dans votre maison ou appartement. Vérifiez que vous ayez des détecteurs de fumée sur le plafond à proximité des chambres à coucher et à chaque étage de votre maison. Vérifiez une fois par mois le fonctionnement des détecteurs de fumée. Remplacez les piles des détecteurs de fumée au moins une fois par an.
- Repérez l'hôpital, le poste de police et la caserne de pompiers les plus proches de chez vous. Gardez tous les numéros de téléphone importants dans un lieu facilement accessible en cas d'urgence.
- Localisez chez vous le robinet du gaz, le disjoncteur électrique et la vanne d'arrivée d'eau principale. Apprenez à les couper manuellement. Si vous ne parvenez pas à les trouver, demandez à votre bailleur, à l'entreprise d'entretien locale, ou à vos voisins.
- Préparez une trousse en cas de sinistre comprenant une lampe de poche, une radio portable, des piles supplémentaires, des couvertures, une trousse de premiers soins, et de la nourriture emballée ou en conserve ainsi que de l'eau en bouteille en quantité suffisante pour un minimum de trois jours. Assurez-vous d'avoir également des sacs poubelle, du papier hygiénique et des aliments pour animaux de compagnie si nécessaire. Gardez tout cela dans un seul endroit, facile à trouver.
- Entraînez-vous avec votre famille à quitter la maison en cas d'incendie ou d'une autre urgence. Faites en sorte que vos enfants reconnaissent le bruit de l'alarme du détecteur de fumée et qu'ils sachent quoi faire s'ils l'entendent. Déterminez un point de rencontre pour votre famille au cas où vous deviez quitter la maison. Si vous ne pouvez pas rentrer chez vous, choisissez un point de rencontre en dehors de la maison et un point en dehors du quartier. Demandez à un ami ou à un membre de la famille vivant dans un autre quartier d'être le principal point de contact que votre famille appellera si elle se trouve séparée dans une situation d'urgence. Vérifiez que chacun connaisse la personne à contacter et son numéro de téléphone.



- Renseignez-vous sur les plans d'urgence de l'école de votre enfant. Assurez-vous que votre enfant sache quoi faire en cas d'urgence et où vous pouvez le/la retrouver. Votre enfant doit connaître votre numéro de téléphone et votre adresse.

Ce que vous pouvez faire



Pour que votre quartier soit un lieu sûr, apprenez à connaître vos voisins. Discutez avec eux de ce qu'il faut faire en cas d'urgence dans le quartier. Si vous avez des voisins handicapés, demandez s'ils ont besoin d'une assistance spéciale en cas d'urgence.

Beaucoup de quartiers établissent une surveillance de voisinage, appelée « Neighborhood Watch », en apprenant aux résidents comment s'entraider en identifiant et en signalant des activités suspectes dans leur quartier. Si votre quartier a une surveillance de voisinage, vous pouvez y participer. Si vous voulez lancer un programme de surveillance de voisinage dans votre quartier, contactez le poste de police local. Pour plus d'informations, consultez le site www.nnw.org.

Vous aidez votre communauté et votre pays en aidant les autres à être en sécurité. Vous pouvez vous engager davantage dans votre communauté à travers le conseil du corps citoyen local (« Citizen Corps Council »). Pour plus de renseignements, consultez le site Internet www.citizencorps.gov.

Premiers soins

Apprenez comment venir en aide dans certaines situations d'urgence, en cas de saignement ou d'étouffement par exemple. C'est ce que l'on appelle les premiers soins (« first aid »). Vous pouvez suivre une formation en premiers soins auprès de votre organisme local de la Croix Rouge. Téléphonnez au bureau local de la Croix Rouge ou au Conseil national de sécurité (National Safety Council) pour vous informer des cours disponibles dans votre région. Pour plus d'informations, consultez le site www.redcross.org ou le site www.nsc.org/learn/Safety-Training/Pages/first-aid-training.aspx.

Gardez une trousse de premiers soins chez vous, au bureau et dans la voiture. Une trousse de premiers soins contient des articles utiles en cas de petites blessures et de douleur, tels que des bandages, des lingettes antiseptiques, des médicaments contre la douleur, des poches de glace instantanée et des gants. Vous pouvez vous procurer une trousse de premiers soins dans votre pharmacie locale.

Traitement antipoison

Un grand nombre de produits se trouvant dans votre maison peuvent être toxiques en cas d'ingestion. Notamment les produits de nettoyage, les médicaments, la peinture, l'alcool, les produits de beauté et même certaines plantes. Tenez-les hors de portée des petits enfants.

Si une personne avale une substance toxique, appelez immédiatement le centre antipoison (Poison Control Center) au 1-800-222-1222. Vous pouvez obtenir de l'aide 24h/24, 7j/24. Ayez le produit toxique avec vous lorsque vous appelez les secours pour pouvoir dire de quoi il s'agit. Si vous ne parlez pas anglais, dites-le à l'opérateur pour qu'un interprète puisse vous aider. Les appels au centre antipoison (Poison Control Center) sont gratuits et confidentiels.

Restez informé(e)

Le Ministère de la sécurité interne ou Department of Homeland Security (DHS) reconnaît que tout le monde est responsable de la sécurité de la nation et doit être conscient des risques importants d'attaque terroriste aux États-Unis. Le DHS dispose d'un système pour aider les gens à comprendre le risque d'attaque terroriste ou de toute autre menace pesant sur la sécurité nationale. Celui-ci s'appelle le système d'alerte terrorisme national (*National Terrorism Advisory System - NTAS*).

Les alertes NTAS sont émises lorsqu'il existe des informations crédibles concernant une menace à la sécurité nationale. Il existe deux types d'alertes :

- **Alerte de menace imminente :** Cette alerte avertit d'une menace terroriste crédible, spécifique et imminente contre les États-Unis.
- **Alerte de menace élevée :** Cette alerte avertit d'une menace terroriste crédible contre les États-Unis.

Pour plus d'informations, consultez le site www.dhs.gov/alerts.

Si vous souhaitez recevoir des mises-à-jour sur votre appareil portable, consultez le site www.twitter.com/NTASAlerts.

Le gouvernement des États-Unis utilise le système NTAS pour fournir des informations au public en cas d'urgence. Le Ministre de la sécurité interne peut utiliser ce système pour fournir des informations immédiates au public en cas d'attaque terroriste. Les gouvernements Étatiques et locaux peuvent aussi utiliser le système NTAS pour transmettre des informations d'urgence au public.

CONSEIL



En cas d'attentat terroriste, de catastrophe naturelle ou de toute autre urgence, écoutez ce que les autorités locales vous disent. Écoutez la radio ou la télévision pour obtenir des instructions. Gardez chez vous une télévision ou une radio à pile au cas où le courant autour de chez vous se trouve temporairement coupé.

Ce que vous pouvez faire

Le DHS aide les américains à connaître les dangers potentiels pour qu'ils puissent être prêts à réagir en cas d'attentat terroriste ou de catastrophe naturelle. Le DHS fournit des informations pour vous aider à maintenir votre famille, votre foyer et votre communauté plus en sécurité. Composez le 1-800-BE-READY ou consultez le site www.ready.gov.

Vous pouvez obtenir un guide du citoyen intitulé *Are You Ready? An In-Depth Guide to Citizen Preparedness (Êtes-vous prêt ? Un guide approfondi de l'état de préparation du citoyen)*, avec des conseils pour une meilleure sécurité dans votre famille, votre foyer et votre collectivité. Vous pouvez obtenir ce guide dans une agence de gestion d'urgence fédérale en consultant le site www.ready.gov/are-you-ready-guide. Vous pouvez également obtenir de la documentation sur le site Internet du DHS : www.ready.gov/publications.

Répondre à une situation d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence

Aux États-Unis, vous pouvez composer le 911 sur tous les téléphones pour obtenir une assistance en cas d'urgence. Le 911 ne doit être utilisé qu'en cas d'urgence. Apprenez à votre famille dans quels cas il est approprié d'appeler le 911 et dans quels cas il ne l'est pas. Vous en trouverez quelques exemples ci-dessous.

Appelez le 911 pour :

- Signaler un incendie;
- Signaler un crime en cours;
- Demander une aide médicale d'urgence;
- Signaler une fuite de gaz; et
- Signaler des activités suspectes telles que des cris, des appels au secours ou des coups de feu.

N'appellez pas le 911 pour :

- Demander le chemin;
- Demander des informations sur les services publics;
- Savoir si quelqu'un est en prison;
- Signaler des situations qui ne sont pas des urgences;
- Demander des renseignements sur les services de contrôle des animaux; ou
- Parler à un policier.



Appelez le 911 uniquement en cas d'urgences graves présentant un danger de mort. En appelant le 911 pour une mauvaise raison, vous empêchez peut-être quelqu'un d'autre de recevoir une assistance nécessaire. Si vous voulez demander quelque chose à la police, appelez au numéro normal du poste de police indiqué dans votre annuaire téléphonique.

Que se passe-t-il quand j'appelle le 911 ?

- Les appels au 911 obtiennent normalement une réponse sous 12 secondes. Il se peut qu'on vous mette en attente. Lorsque le standard répond, il y aura un silence de quelques secondes sur la ligne. Ne raccrochez pas. Attendez que l'opérateur vous parle.
- Si vous ne parlez pas l'anglais, dites à l'opérateur quelle langue vous parlez. Un interprète devrait répondre.
- L'opérateur 911 vous posera des questions sur le type d'urgence et le lieu. Gardez votre calme et répondez à ces questions. Tâchez de rester au téléphone avec l'opérateur jusqu'à ce que vous ayez répondu à toutes les questions.



Forces de l'ordre aux États-Unis

Il existe, aux États-Unis, des agences de forces de l'ordre au niveau fédéral, Étatique et local, chargés de faire respecter la loi et d'assurer la protection de la population. Les responsables de forces de l'ordre dans votre communauté sont les officiers de police et le shérif. Trouvez le numéro de téléphone du poste de police le plus proche et gardez-le près de votre téléphone. N'oubliez pas que les officiers de police sont là pour vous protéger – vous et votre famille. N'ayez pas peur de signaler un crime, en particulier si vous en êtes victime. Certains criminels profitent des immigrés car ils pensent que vous ne signalerez pas le crime à la police. Si un officier de police vous arrête :

- N'ayez pas peur.
- Soyez poli et coopérez.
- Si vous ne parlez pas l'anglais, faites-le savoir à l'officier de police.
- Si vous êtes dans une voiture, n'en descendez pas tant que l'officier ne vous a pas demandé de le faire.
- Gardez vos mains là où l'officier de police peut les voir. Ne les mettez pas dans vos poches ou dans d'autres endroits dans la voiture.

Assistance en cas de catastrophe naturelle

Les catastrophes naturelles peuvent survenir à n'importe quel moment et n'importe où. Les catastrophes naturelles peuvent être de nature variée : tornades, ouragans, inondations ou tremblements de terre. Si vous êtes victimes d'une catastrophe naturelle, vous pouvez accéder aux ressources et aides en cas de catastrophe en consultant le site

www.disasterassistance.gov ou en appelant le 1-800-621-FEMA (3362) ou le 1-800-462-7585 (pour personnes malentendantes).

If You See Something, Say Something™ (Si vous voyez quelque chose, dites-le)

Les représentants des autorités fédérales et Étatsiques demandent à tous les résidents des États-Unis d'aider dans la lutte contre le terrorisme. Soyez conscients de ce qui vous entoure, surtout lorsque vous voyagez en bus, en train et en avion. Si vous voyez un objet suspect abandonné par quelqu'un, tel qu'une mallette, un sac à dos ou un sac en papier, informez-en immédiatement l'officier de police le plus proche ou un autre représentant des autorités. N'ouvrez pas et ne déplacez pas l'objet par vous-même. Pour plus d'informations, consultez le site **www.dhs.gov**.





En apprendre plus sur les États-Unis

Les États-Unis sont une démocratie représentative, et les citoyens jouent un rôle très important dans la gouvernance du pays. Dans cette section, vous allez apprendre comment les citoyens façonnent le gouvernement des États-Unis, comment les États-Unis ont été fondés, et comment fonctionne notre gouvernement.

Nous, le Peuple : Le rôle du citoyen aux États-Unis

Aux États-Unis, le gouvernement reçoit son pouvoir de gouverner du peuple. Notre gouvernement est un gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Aux États-Unis, les citoyens déterminent leur gouvernement et sa politique et doivent donc se familiariser avec les problèmes publics d'importance et être impliqués dans leurs communautés. Les citoyens américains votent au cours d'élections libres pour élire les fonctionnaires importants du gouvernement, tels que le président, le vice-président, les sénateurs et les députés (ces derniers appelés « representatives »). Les électeurs peuvent appeler leur fonctionnaire élu pour exprimer leur opinion, demander des renseignements ou obtenir de l'aide à propos d'un problème spécifique.

Notre gouvernement est basé sur plusieurs valeurs importantes : Liberté, Opportunité, Égalité et Justice. Les Américains partagent ces valeurs et ce sont ces valeurs qui nous confèrent une identité civique commune.

Aux États-Unis, le gouvernement protège les droits de chaque personne. Les États-Unis se composent de gens de différentes origines, cultures et religions. Notre gouvernement et nos lois sont organisés de manière à permettre aux citoyens de différentes origines et de différentes religions de bénéficier des mêmes droits. Personne ne peut être puni ou lésé pour une opinion ou une croyance qui diffère de celle de la plupart des gens.

Du, par et pour le peuple : Qu'est-ce que la démocratie ?

Le mot « démocratie » veut dire « gouvernement du peuple ». La démocratie peut prendre différentes formes dans différents pays. Aux États-Unis, nous avons ce qui s'appelle une démocratie représentative. Cela veut dire que les citoyens élisent des fonctionnaires pour représenter au gouvernement leurs opinions et préoccupations.

Comment sont nés les États-Unis

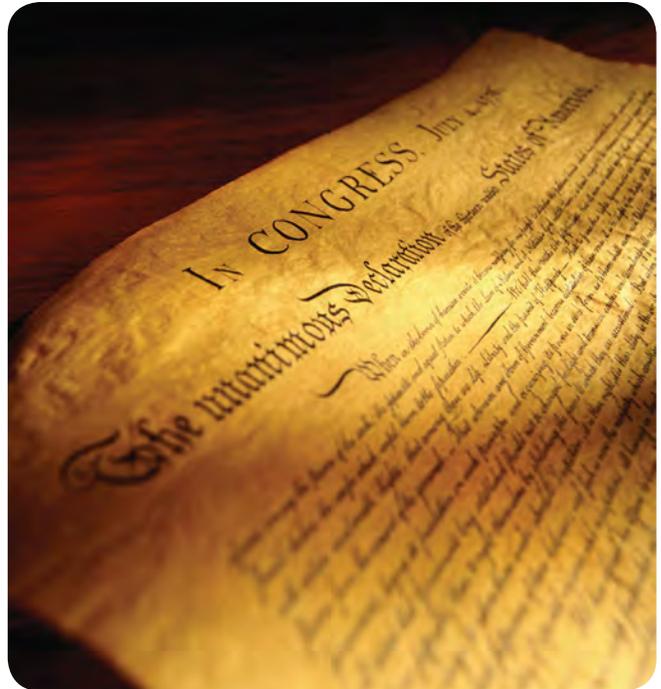
Les premiers colons venus aux États-Unis fuyaient souvent un traitement injuste – la persécution religieuse notamment – dans leur pays d'origine. Ils avaient soif de liberté et de nouvelles opportunités. Aujourd'hui, beaucoup de personnes viennent aux États-Unis pour les mêmes raisons.

Avant de devenir un pays libre et indépendant, les États-Unis étaient composés de 13 colonies gouvernées par la Grande-Bretagne. Les habitants de ces colonies n'avaient aucune voix sur les lois qui étaient adoptées ni sur la manière dont ils étaient gouvernés. Ils s'opposaient surtout au fait d'être taxés sans être représentés (d'où l'expression américaine « no taxation without representation », ou « pas d'impôt sans représentation »). Autrement dit, le peuple devait payer des impôts, mais n'avait aucune influence sur le fonctionnement de son gouvernement.

En 1776, beaucoup de gens trouvaient cela injuste et pensaient qu'ils devraient pouvoir se gouverner. Des représentants des colonies ont alors émis une Déclaration d'indépendance. Ce document fondamental déclarait que les colonies étaient libres et n'étaient plus liées à la Grande-Bretagne. Thomas Jefferson a écrit la Déclaration d'indépendance. Il est plus tard devenu le troisième président des États-Unis.

La Déclaration d'indépendance fut adoptée le 4 juillet 1776. C'est pour cette raison que les Américains célèbrent chaque année le 4 juillet le Jour de l'indépendance, c'est l'anniversaire de notre nation.

Les États-Unis ont dû se battre dans la Guerre d'indépendance afin de se libérer de la Grande-Bretagne. Le général George Washington se trouvait à la tête des forces armées de la Révolution américaine. Il est connu comme le « Père de notre Nation ». Plus tard, il est devenu le premier président des États-Unis.



Une fois que les colonies ont gagné la guerre, elles sont devenues des États. Chaque État avait son propre gouvernement. Le peuple de ces États voulait créer une nouvelle forme de gouvernement unifiant les États en une seule nation. Aujourd'hui, ce gouvernement central, notre gouvernement national, s'appelle le gouvernement fédéral. Les États-Unis sont à présent composés de 50 États; du district de Columbia (une région particulière où est basée le gouvernement fédéral); des territoires de Guam; des îles de Samoa américaines; des îles Vierges américaines et les États libres associés (Commonwealth) des îles Mariannes du Nord et de Porto Rico.

Les États-Unis et les treize colonies d'origine



Les treize colonies ont été fondées dans cet ordre : Virginie, Massachusetts, Maryland, Connecticut, Rhode Island, Delaware, New Hampshire, Caroline du Nord, Caroline du Sud, New Jersey, New York, Pennsylvanie, et Géorgie.

« Tous les hommes sont créés égaux »

Beaucoup d'Américains connaissent par cœur ces mots qui viennent de la Déclaration d'indépendance :

« Nous tenons pour évidentes par elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont dotés par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. »

Cela veut dire que tous le monde naît avec les mêmes droits fondamentaux. Le gouvernement ne crée pas ces droits et aucun gouvernement ne peut les éliminer.

Créer une « Union plus parfaite »

Pendant plusieurs années après la Révolution américaine, les États ont effectué plusieurs tentatives de rassemblement sous un gouvernement central, mais celui-ci était trop faible. En 1787, les représentants de chaque État se sont donc réunis à Philadelphie, en Pennsylvanie, pour former un nouveau gouvernement central plus fort. Cette rencontre s'appelle la Convention constitutionnelle. Après de nombreux débats, les dirigeants venus des États ont rédigé un document décrivant ce nouveau gouvernement. Ce document fut appelé la Constitution des États-Unis. La Constitution décrivait la manière d'organiser le nouveau gouvernement, la manière d'élire les fonctionnaires du gouvernement, ainsi que les droits que ce nouveau gouvernement central devait garantir aux citoyens. Aujourd'hui, la Constitution des États-Unis demeure l'un des documents les plus importants de l'histoire américaine.

Le drapeau des États-Unis



Au cours de notre histoire, le drapeau des États-Unis a subi plusieurs transformations. Il porte actuellement 13 rayures pour représenter les 13 colonies américaines d'origine. Et 50 étoiles, une pour chaque État. L'hymne national américain, intitulé « The Star-Spangled Banner » (« Drapeau semé d'étoiles »), fut écrit à propos du drapeau. Le drapeau s'appelle aussi « Old Glory » (« Gloire ancienne ») ou « Stars and Stripes » (« Étoiles et bandes »).

Le 17 septembre 1787, les membres de la Convention constitutionnelle ont signé la Constitution, que devaient ensuite approuver les 13 États. Dans l'opinion de certains, la Constitution ne protégeait pas assez les droits des individus. Les États ont consenti à adopter la Constitution à condition qu'une liste de droits individuels y soit ajoutée. Les États ont adopté la Constitution en 1788 et elle entra en vigueur en 1789. Les changements apportés à la Constitution s'appellent des amendements (en anglais, « amendments »). Les 10 premiers amendements de la Constitution furent ajoutés en 1791. Ces 10 premiers amendements énumèrent des droits individuels. Ils constituent ce qu'on appelle le Bill of Rights ou déclaration des droits des États-Unis.



Les États-Unis sont un pays de droit. Les fonctionnaires du gouvernement prennent des décisions basées sur ces droits. La Constitution est considérée comme l'autorité suprême du pays car tous les citoyens, notamment l'ensemble des fonctionnaires du gouvernement, et toutes les lois doivent respecter ses principes. Les lois sont les mêmes pour tous. Le pouvoir du gouvernement fédéral est limité. Les pouvoirs que la Constitution n'a pas directement conférés au gouvernement fédéral sont détenus par les États.

« Nous, le Peuple »

« Nous, le Peuple » (en anglais, « We the People ») sont les trois premiers mots de la Constitution des États-Unis. La Constitution commence en expliquant pourquoi elle a été écrite et dans quel but. Cette partie s'appelle le « Préambule ». Voici le Préambule de la Constitution :

« Nous, le Peuple des États-Unis, en vue de former une Union plus parfaite, d'établir la justice, de faire régner la paix intérieure, de pourvoir à la défense commune, de développer le bien-être général et d'assurer les bienfaits de la liberté à nous-mêmes et à notre postérité, nous décrétons et établissons cette Constitution pour les États-Unis d'Amérique. »

Le Bill of Rights ou déclaration des droits des États-Unis : Les 10 premiers amendements

Les premières modifications ont été apportées à la Constitution pour protéger les individus et limiter le pouvoir du gouvernement. Le Bill of Rights ou déclaration des droits des États-Unis énumère les droits et libertés fondamentales promises au peuple américain. Ces droits comprennent :

- **La liberté d'expression** : Vous avez le droit de penser et de dire ce que vous voulez.
- **Liberté de religion** : Vous avez le droit de pratiquer la religion de votre choix, ou de n'en pratiquer aucune.
- **Liberté de la presse** : Le gouvernement ne peut pas décider ce qui est imprimé ou communiqué dans les médias.
- **Liberté d'association ou de se rassembler dans des lieux publics** : Vous avez le droit de vous rassembler de manière pacifique.
- **Liberté de manifester contre les actions du gouvernement et de demander des changements** : Vous avez le droit de contester les actions du gouvernement avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord.



Dans la plupart des cas, le Bill of Rights ou déclaration des droits des États-Unis garantit votre droit de porter des armes. Le Bill of Rights ou déclaration des droits des États-Unis garantit aussi un traitement équitable par la Justice, appelé « due process ». Le traitement équitable est un ensemble de procédures juridiques spécifiques qui doivent être respectées si vous êtes accusé(e) d'un crime. Les officiers de police et les soldats n'ont pas le droit de vous arrêter et vous fouiller sans raison valable, et ils ne peuvent pas fouiller votre maison sans l'autorisation d'un tribunal. Si vous êtes accusé(e) d'un crime, vous avez la garantie d'un procès rapide par un jury composé de personnes comme vous. Vous avez une représentation légale garantie et vous pouvez appeler des témoins à décharge. Vous êtes également protégé contre toute punition cruelle ou inhabituelle.

Modifications de la Constitution

La Constitution des États-Unis est décrite comme un « document vivant » car le peuple américain peut, lorsque c'est nécessaire, la changer en agissant à travers ses représentants au niveau étatique et fédéral. Ces changements s'appellent des amendements. L'ajout d'un amendement à la Constitution est une procédure longue et difficile, et elle n'a été réalisée que 27 fois. Mis à part le Bill of Rights ou déclaration des droits des États-Unis, les amendements les plus importants sont le Treizième, qui interdit l'esclavage, le Quatorzième, qui donne à tous les citoyens une garantie de protection égale au regard du Droit, et le Dix-neuvième, qui confère le droit de vote aux femmes.

Comment fonctionne le gouvernement fédéral

Les 13 colonies d'origine existaient sous le pouvoir total du roi d'Angleterre. En formant leur nouveau gouvernement central, les Américains voulaient éviter la concentration du pouvoir entre les mains d'un seul gouvernant, qu'il s'agisse d'une personne ou d'un organe. La Constitution a organisé les trois pouvoirs du gouvernement fédéral, afin que le pouvoir soit équilibré. Les trois pouvoirs ont des responsabilités distinctes. Nous appelons ce système « checks and balances » ou le système d'équilibre des pouvoirs. Ainsi, aucun pouvoir du gouvernement ne peut devenir trop puissant car il est équilibré par les deux autres.

Le gouvernement fédéral

Les trois pouvoirs du gouvernement fédéral sont :



Le pouvoir législatif
le Congrès des États-Unis et les administrations associées



Le pouvoir exécutif
le président, le vice-président, et les départements (ou ministères) du gouvernement fédéral



Le pouvoir judiciaire
la Cour suprême des États-Unis et les tribunaux fédéraux à travers le pays

Le pouvoir législatif : Le Congrès

Les citoyens des États-Unis votent au cours d'élections libres pour élire les personnes qui les représenteront au Congrès des États-Unis. Le Congrès est chargé d'écrire les lois de notre pays. Le Congrès est composé de la Chambre des représentants (« House of Representatives ») et du Sénat (« Senate »).

La Chambre des représentants des États-Unis

Les habitants de chaque État votent pour élire les membres de la Chambre des représentants. La Chambre des représentants, souvent appelée la Chambre ou « the House », compte 435 membres. Le nombre de représentants de chaque État dépend du nombre d'habitants de cet État. Les États sont divisés en districts. Les habitants de chaque district votent pour élire une personne qui les représentera à la Chambre. Tous les représentants sont élus pour un mandat de deux ans et les électeurs ont ensuite la possibilité de voter encore une fois pour cette personne ou d'en élire une autre. Les représentants peuvent siéger au Congrès pour une période illimitée.

Par ailleurs cinq délégués supplémentaires siègent à la Chambre ; ce sont les représentants du district de Columbia, du commonwealth des îles Mariannes, des territoires de Guam, des Samoa américaines, et des îles Vierges des États-Unis.

Porto Rico est représentée par un commissaire résident.

La Chambre des représentants écrit les lois, mais elle a aussi certaines responsabilités spécifiques. Seul la Chambre des représentants peut :

- Soumettre des lois sur les impôts.
- Décider si un fonctionnaire du gouvernement accusé d'un crime contre le pays doit être poursuivi et jugé au Sénat. Une telle procédure s'appelle « impeachment » ou destitution.



Le Sénat des États-Unis

Le Sénat compte 100 sénateurs. Les habitants de chaque État votent pour élire deux sénateurs pour les représenter au Congrès. Les sénateurs sont élus pour un mandat de six ans. Les électeurs peuvent ensuite réélire la même personne ou une autre pour les représenter. Les sénateurs peuvent siéger au Congrès pour une période illimitée. Les sénateurs écrivent les lois, mais ils ont aussi des responsabilités spécifiques.

Seuls les sénateurs peuvent :

- Accepter ou refuser tout accord passé par le président avec un autre pays ou organisation composée de pays. C'est ce qu'on appelle les traités.
- Accepter ou refuser toute personne choisie par le président pour occuper un poste important comme par exemple, les juges de la Cour suprême ou les fonctionnaires qui seront à la tête des Ministères, tels que le Ministère de l'Éducation ou le Ministère de la Santé et des services sociaux.
- Intenter un procès contre un fonctionnaire du gouvernement étant l'objet d'une procédure de destitution par la Chambre des représentants.

Les fonctionnaires du gouvernement sont là pour servir le peuple

Aux États-Unis, tout le monde peut contacter son représentant ou sénateur. Consultez le site www.house.gov ou www.senate.gov pour identifier votre représentant ou sénateur. Vous pouvez composer le 202-224-3121 et demander les bureaux de votre représentant ou sénateur. Cet appel est payant. Vous pouvez écrire à votre représentant ou sénateur pour poser des questions ou faire connaître votre opinion sur la législation et le gouvernement fédéral, ou encore si vous avez un problème et avez besoin d'assistance concernant les prestations fédérales.

Pour écrire à votre représentant :

The Honorable (ajoutez ici le prénom et le nom de famille de votre représentant)
U.S. House of Representatives
Washington, DC 20515

Pour écrire à votre sénateur :

The Honorable (ajoutez ici le prénom et le nom de famille de votre sénateur)
United States Senate
Washington, DC 20510

Visitez le site Internet du Congrès pour vous renseigner sur les activités de la Chambre et du Sénat et sur vos propres représentants et sénateurs, et obtenir les adresses de leurs sites Internet.

- Pour la Chambre des représentants, consultez le site www.house.gov.
- Pour le Sénat, consultez le site www.senate.gov.

Ce que vous pouvez faire

Renseignez-vous sur vos représentants et sénateurs et sur leurs initiatives pour vous représenter au Congrès. Vous pouvez le faire en lisant les articles qui les concernent dans votre journal local ou en consultant leurs sites Internet. Tous les sénateurs et représentants ont des bureaux dans leurs communautés d'origine. Vous pouvez les trouver dans l'annuaire téléphonique ou en effectuant une recherche sur Internet. Si vous allez à Washington, DC, vous pouvez effectuer une visite gratuite du Capitole, le siège du Congrès des États-Unis.

Le pouvoir exécutif : Le président

Le président est à la tête du pouvoir exécutif et est chargé du maintien de l'ordre et du respect des lois du pays. Le président a bien d'autres responsabilités, comme mettre en place la politique nationale, proposer des lois au Congrès, sélectionner les hauts fonctionnaires et les membres de la Cour suprême. Le président est aussi le commandant des forces armées des États-Unis et porte le titre de commandant en chef, ou « Commander in Chief ».

Les citoyens votent pour le président et le vice-président lors d'élections tenues tous les quatre ans. Le président peut uniquement être élu pour deux mandats de quatre ans. Le vice-président devient président si le président meurt, démissionne, ou ne peut plus assurer ses fonctions.

Vous pouvez en apprendre plus sur le président en consultant le site Internet de la Maison blanche (en anglais, « the White House »), qui est le bureau et la maison du président, à l'adresse www.whitehouse.gov.

Le pouvoir judiciaire : La Cour suprême

La Constitution a instauré la Cour suprême, qui est la plus haute cour des États-Unis. La Cour suprême comporte neuf juges. Ils sont appelés « justices ». Le président choisit les membres de la Cour suprême qui servent aussi longtemps qu'ils en sont capables. La Cour suprême peut annuler les lois étatiques et fédérales si celles-ci entrent en conflit avec la Constitution. Il existe également d'autres cours fédérales, comme les tribunaux de première instance des États-Unis (appelés « U.S. District Courts ») et les Cours d'appel fédérales des États-Unis (appelée « U.S. Circuit Courts of Appeals »).

Pour en savoir plus sur la Cour suprême des États-Unis, consultez le site www.supremecourt.gov.

Les gouvernements locaux et des États

En plus du gouvernement fédéral, chaque État a sa propre Constitution et son propre gouvernement. Chaque gouvernement d'État a également trois pouvoirs : le législatif, l'exécutif et le judiciaire.

Le gouverneur (appelé « governor ») se trouve à la tête du pouvoir exécutif de l'État. Les habitants de chaque État votent pour choisir leur gouverneur et leurs représentants au corps législatif de l'État. Le corps législatif de l'État crée les lois en vigueur dans chaque État. Ces lois ne peuvent pas contredire la Constitution des États-Unis. Chaque pouvoir judiciaire de l'État assure le respect des lois de son État.

Chaque État dispose aussi d'un gouvernement local. Il existe des gouvernements municipaux et de comté, et parfois les deux. Ils assurent et gèrent de nombreux services au sein de votre communauté, comme les écoles et bibliothèques publiques, la police et les pompiers, ainsi que les services d'eau, de gaz et d'électricité. Les fonctionnaires du gouvernement local sont généralement élus par les habitants des communautés locales, mais dans certains endroits ils peuvent aussi être désignés. Il existe différentes formes de gouvernements locaux. Certains ont à leur tête un maire, alors que d'autres ont un conseil municipal ou de comté. Les communautés locales ont aussi des conseils scolaires, c'est-à-dire un groupe de citoyens qui sont élus ou désignés pour exercer une surveillance des écoles publiques.



Ce que vous pouvez faire

De nombreuses réunions de gouvernements locaux sont ouvertes au public et tenues le soir afin que tout le monde puisse y assister. Vous pouvez, par exemple, aller à la réunion du conseil municipal ou du conseil scolaire pour en savoir plus sur ce qui touche votre communauté. Les dates et lieux des réunions sont généralement énumérés dans le journal local ou sur le site Internet du gouvernement local. Certaines rencontres de gouvernements locaux sont diffusées sur la chaîne de télévision locale câblée.

Vivre les États-Unis

Vous pouvez en apprendre plus sur les États-Unis en visitant nos parcs nationaux, qui comptent certains des sites historiques les plus majestueux de notre pays. Vous pouvez vivre votre Amérique dans les parcs nationaux tels que :

- Yellowstone National Park (parc national Yellowstone), qui a la plus grande collection au monde de geysers, y compris le fameux « Old Faithful ».
- Independence National Historical Park (parc national historique de l'indépendance), qui abrite l'Independence Hall et le Liberty Bell.
- Mammoth Cave National Park (parc national Mammoth Cave), qui contient le plus long système de grottes au monde.
- Denali National Park and Preserve (parc national et réserve de Denali), qui abrite la montagne la plus haute d'Amérique du Nord, le Mont McKinley.



Le réseau des parcs nationaux (appelé « National Park System ») comprend plus de 400 monuments nationaux, champs de bataille, sites historiques, zones littorales, et plus encore. Tous les États ont des parcs nationaux, y compris le district de Columbia et les cinq territoires américains.

Pour en savoir plus sur nos parcs nationaux, visitez le site Internet du service des parcs nationaux sur www.nps.gov.



Devenir citoyen américain

Le fait de devenir citoyen américain confère aux résidents permanents de nouveaux droits et privilèges. La citoyenneté apporte également son lot de nouvelles responsabilités. Cette section décrit des raisons de devenir citoyen américain et ce que vous devez faire pour y parvenir.

Pourquoi devenir citoyen américain ?

Pour devenir citoyen, vous devez accepter de :

- Prêter allégeance aux États-Unis;
- Renoncer à votre allégeance à tout autre pays; et
- Être prêt à soutenir et à défendre les États-Unis et sa Constitution.

En devenant citoyen, vous acceptez toutes les responsabilités liées au fait d'être un Américain. Vous obtiendrez en retour certains droits et privilèges. Les résidents permanents détiennent la plupart des droits des citoyens américains, mais il existe plusieurs raisons importantes pour considérer de devenir citoyen américain, telles que :

- **Voter** : Seuls les citoyens peuvent voter pendant les élections fédérales. Dans la plupart des États, seuls les citoyens américains peuvent voter pendant les élections.
- **Faire partie d'un jury** : Seuls les citoyens américains peuvent faire partie d'un jury fédéral. Dans la plupart des États, seuls les citoyens américains peuvent faire partie d'un jury. Participer à un jury est une responsabilité importante pour les citoyens américains.
- **Pouvoir voyager avec un passeport américain** : En cas de besoin, le passeport américain donne le droit aux citoyens américains de se faire assister à l'étranger par le gouvernement des États-Unis.
- **Pouvoir faire venir les membres de sa famille aux États-Unis** : De manière générale, les citoyens américains ont la priorité lorsqu'ils demandent à faire venir leur famille de manière permanente aux États-Unis.
- **Obtenir la citoyenneté pour les enfants nés à l'étranger** : Dans la plupart des cas, un enfant né à l'étranger ayant un parent citoyen américain reçoit automatiquement la citoyenneté américaine.



- **Éligibilité pour un poste de travail au sein du gouvernement**

fédéral : Certains postes de travail auprès d'agences gouvernementales exigent d'être citoyen américain.

- **Devenir un représentant officiel élu :** Seuls les citoyens peuvent proposer leur candidature aux fonctions du gouvernement fédéral et pour la plupart des fonctions au niveau local ou de l'État.

- **Garder votre droit de résidence :** Le droit d'un citoyen américain de rester aux États-Unis ne peut pas être retiré.

- **Éligibilité pour les bourses d'études et les bourses fédérales :** De nombreuses aides financières dont les bourses universitaires et fonds accordés à des buts spécifiques, sont accessibles uniquement aux citoyens américains.

- **Pouvoir obtenir des prestations du gouvernement :** Certaines prestations offertes par le gouvernement sont uniquement accessibles aux citoyens américains.



Obtenir des informations sur la naturalisation

Les personnes âgées de 18 ans ou plus qui veulent devenir citoyens américains, doivent se doter du Formulaire M-476, A Guide to Naturalization (guide de la naturalisation). Ce guide contient des informations importantes sur les exigences à remplir en vue d'une naturalisation. Il décrit aussi les formulaires dont vous aurez besoin pour entamer le processus de naturalisation.

Pour voir si vous êtes éligible pour faire une demande de naturalisation, visitez le site du Citizenship Resource Center sur www.uscis.gov/citizenship. Utilisez le Formulaire N-400, Application for Naturalization ou Demande de naturalisation, pour faire une demande de naturalisation. Des frais sont associés au dépôt du Formulaire N-400. Pour vérifier le montant des frais de dépôt du Formulaire N-400 ou de tout autre formulaire de l'USCIS, consultez le site www.uscis.gov/fees.

Pour obtenir les Formulaires M-476 et M-400, appelez le service des formulaires de l'USCIS au 1-800-870-3676 ou consultez le site www.uscis.gov.

Pour obtenir des informations plus détaillées concernant les politiques et exigences de l'USCIS sur l'éligibilité à la naturalisation, consultez le Guide des politiques de l'USCIS (USCIS Policy Manual) à l'adresse www.uscis.gov/policymanual. Le « Policy Manual » ou Guide des politiques est le recueil centralisé en ligne de l'USCIS concernant les politiques d'immigration.

La naturalisation : Devenir citoyen américain

Le processus permettant de devenir citoyen(ne) américain(e) s'appelle la « naturalisation ». En général, vous pouvez faire une demande de naturalisation une fois que vous avez satisfait aux exigences suivantes :

Exigences à remplir en vue d'une naturalisation

1. Résidence continue : Habiter aux États-Unis pendant un certain nombre d'années en tant que résident(e) permanent(e).
2. Présence physique : Démontrer que vous avez été physiquement présent(e) aux États-Unis pendant des périodes de temps déterminées.
3. Temps passé dans un État ou district USCIS : Démontrer que vous avez habité dans votre État ou district USCIS pour une durée de temps déterminée.
4. Bonne moralité : Démontrer que vous avez eu un comportement acceptable et respectueux de la loi.
5. Anglais et connaissances civiques : Maîtriser l'anglais de base et avoir une connaissance de l'histoire et du gouvernement des États-Unis.
6. Fidélité à la Constitution : Comprendre et accepter les principes de la Constitution des États-Unis.

Il est possible que vous puissiez bénéficier de certaines exceptions et modifications si :

- Vous êtes un ressortissant américain;
- Vous êtes employé(e) à l'étranger dans une catégorie admissible;
- Vous avez effectué un service militaire qui vous rend admissible; ou
- Vous êtes le/la conjoint(e), l'enfant ou le parent de certains citoyens américains.

Consultez le Formulaire M-476, A Guide to Naturalization (guide de la naturalisation) pour obtenir plus d'informations sur www.uscis.gov/natzguide.

Il peut également être utile de consulter un avocat spécialisé dans l'immigration ou un représentant accrédité par le BIA. Consultez la page 21 pour plus d'informations.

1. Résidence continue

La « résidence continue » signifie que vous devez habiter aux États-Unis comme résident(e) permanent(e) pour une période de temps déterminée. La plupart des gens doivent être des résidents permanents en résidence continue pendant cinq ans (ou trois ans si mariés à un citoyen américain) avant de pouvoir commencer le processus de naturalisation.

La date à laquelle vous devenez un(e) résident(e) permanent(e) (en général la date indiquée sur votre carte de résident(e) permanent(e)) est la date à laquelle vos cinq années commencent. Si vous quittez les États-Unis pour une période de temps prolongée, généralement six mois ou plus, vous risquez de rompre votre résidence continue.

Si vous quittez les États-Unis pour une période d'un an ou plus, vous pourrez y retourner si vous avez un permis de rentrée. Vous devez faire une demande de permis de rentrée avant de partir des États-Unis. Voir la page 17 pour obtenir des renseignements concernant la démarche à suivre pour faire une demande de permis de rentrée. Dans la plupart des cas, la période de temps où vous étiez aux États-Unis avant d'avoir quitté le pays ne compte pas en tant que période de résidence continue. Cela signifie qu'il vous faudra recommencer votre résidence continue **après** votre retour aux États-Unis, et que vous aurez peut-être à attendre jusqu'à quatre ans et un jour avant de pouvoir faire une demande de naturalisation.

De plus, si vous devez quitter les États-Unis pour certaines obligations professionnelles, vous devrez peut-être déposer le Formulaire N-470, Application to Preserve Residence for Naturalization Purposes ou Demande pour préserver la résidence aux fins de la naturalisation, afin de préserver votre statut de résident(e) permanent(e) et de poursuivre la naturalisation.

Sachez que le fait de vous absenter des États-Unis, surtout si vous acceptez un emploi à l'étranger alors que votre demande de naturalisation est en cours, peut porter préjudice à votre éligibilité.

MAINTENIR UNE RÉSIDENCE CONTINUE EN TANT QUE RÉSIDENT(E) PERMANENT(E)

Si vous quittez les États-Unis pour :	Votre statut de résidence est :	Pour garder votre statut, vous devez :
Plus de six mois	Possiblement interrompu	Prouver que vous avez continué à habiter ou travailler aux États-Unis et/ou que vous avez des liens avec les États-Unis (par exemple, vous avez payé vos impôts) pendant que vous étiez à l'étranger.
Plus d'un an	Interrompu	Dans la plupart des cas, vous devez recommencer votre résidence continue. Si vous voulez revenir aux États-Unis en tant que résident(e) permanent(e), vous devez, avant de partir, faire une demande de permis de rentrée aux États-Unis. Vous devrez aussi peut-être déposer un Formulaire N-470, Application to Preserve Residence for Naturalization Purposes ou Demande pour préserver la résidence aux fins de la naturalisation.

Préserver votre résidence aux fins de la naturalisation : Exonérations pour absences d'un an

Si vous travaillez pour le gouvernement des États-Unis, une institution de recherche américaine reconnue ou certaines entreprises américaines, ou si vous êtes un membre du clergé en poste à l'étranger, vous pourrez garder votre résidence continue si :

1. Vous avez été présent en personne et avez habité aux États-Unis sans quitter le pays pendant une année au moins après être devenu résident(e) permanent(e).
2. Vous soumettez le Formulaire N-470, Application to Preserve Residence for Naturalization Purposes ou Demande pour préserver la résidence aux fins de la naturalisation, avant de partir des États-Unis pour une période d'un an. Des frais sont associés au dépôt du Formulaire N-470. Pour vérifier le montant des frais de dépôt du Formulaire N-470 ou de tout autre formulaire USCIS, consultez le site www.uscis.gov/fees.

Pour de plus amples informations, appelez le service des formulaires de l'USCIS au 1-800-870-3676 et demandez le Formulaire N-470. Vous pouvez aussi obtenir le formulaire sur le site Internet de l'USCIS à l'adresse www.uscis.gov.

CONSEIL



Le permis de rentrée (Formulaire I-131, Application for Travel Document) et un Formulaire N-470, Application to Preserve Residence for Naturalization Purposes ou Demande pour préserver la résidence aux fins de la naturalisation, sont deux formulaires différents. Vous pouvez présenter un permis de rentrée au lieu de votre carte de résident(e) permanent(e) (si vous avez été à l'étranger pendant moins de 12 mois) ou au lieu d'un visa (si vous avez été à l'étranger pendant plus de 12 mois) lorsque vous souhaitez rentrer aux États-Unis après une absence temporaire. Cependant, si vous souhaitez faire une demande de naturalisation et que vous avez été absent pendant plus de 12 mois, vous devrez également déposer un Formulaire N-470 afin de préserver votre résidence aux fins de la naturalisation.

Dérogation pour le personnel militaire

Si vous êtes en service actif ou que vous venez d'être libéré de vos obligations par les forces armées américaines, les exigences de résidence continue et de présence physique peuvent ne pas s'appliquer à vous. Vous trouverez plus d'informations dans le Formulaire M-599, Naturalization Information for Military Personnel, ou Renseignements sur la naturalisation pour personnel militaire. Toutes les bases militaires doivent avoir un point de contact qui s'occupe des demandes de naturalisation et qui certifie les Formulaires N-426, Request for Certification of Military or Naval Service ou Demande de certification du service militaire ou naval. Vous devez soumettre le Formulaire N-426 avec vos formulaires de demande. Pour obtenir les formulaires dont vous avez besoin, appelez le service d'assistance militaire USCIS au 1-877-CIS-4MIL (1-877-247-4645). Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site www.uscis.gov/military ou en appelant le service à la clientèle au 1-800-375-5283.

2. Présence physique

La condition de présence physique signifie que vous devez avoir été physiquement présent aux États-Unis. Si vous êtes un(e) résident(e) permanent(e), vous devez avoir été physiquement présent aux États-Unis pendant au moins 30 mois sur les cinq dernières années (ou 18 mois sur les trois dernières années si vous êtes marié(e) à un/une citoyen(ne) américain(e)) avant de faire une demande de naturalisation.

La différence entre la « présence physique » et la « résidence continue »

La présence physique correspond au nombre total de jours pendant lesquels vous avez été présent aux États-Unis et ne comprend pas le temps que vous passez à l'étranger. Chaque jour que vous passez en dehors des États-Unis est déduit du total de votre présence physique. Si vous quittez les États-Unis pendant de longues périodes ou si vous effectuez de nombreux courts voyages hors du pays, vous ne remplirez peut-être pas votre condition de présence physique. Pour compter votre temps de présence physique, vous devez additionner tout le temps que vous avez passé aux États-Unis. Ensuite, vous devez soustraire tous les séjours que vous avez effectués en dehors des États-Unis. Cela comprend même de courts séjours au Canada et au Mexique. Par exemple, si vous allez au Mexique pour un week-end, vous devez inclure ce séjour lorsque vous comptez le nombre de jours passés à l'étranger.

La « résidence continue » correspond au temps total que vous avez habité aux États-Unis comme résident(e) permanent(e) avant de faire une demande de naturalisation. Si lors d'un séjour vous passez trop de temps hors des États-Unis, vous pouvez rompre votre résidence continue.

3. Temps passé dans un État ou district USCIS

La plupart des gens doivent habiter durant au moins trois mois dans l'État ou le district USCIS dans lequel ils font la demande de naturalisation. Les étudiants peuvent faire une demande de naturalisation soit là où ils vont à l'école, soit à l'endroit où habite leur famille (s'ils sont encore à la charge de leurs parents).

4. Bonne moralité

Pour être éligible à la naturalisation, vous devez être une personne de bonne moralité. Une personne qui a commis certains crimes au cours des cinq années avant le moment où elle fait la demande de naturalisation ou qui ment pendant l'entretien de naturalisation n'est pas considérée comme une personne de bonne moralité.

Comportements pouvant démontrer l'absence de bonne moralité

- La conduite sous influence ou le fait d'être ivre de manière régulière
- Jeux d'argent illégaux
- Prostitution
- Le mensonge pour obtenir des avantages d'immigration
- Le fait de ne pas payer la pension alimentaire ou d'entretien d'un enfant ordonnée par un tribunal
- La persécution d'une personne à cause de son origine ethnique, sa religion, son origine nationale, son opinion politique ou son groupe social

Si vous commettez certains crimes particuliers, vous ne pourrez jamais devenir citoyen américain et vous serez probablement expulsé(e) du pays. Ces crimes sont appelés des « exclusions » à la naturalisation. Les crimes appelés « actes délictueux graves » (s'ils ont été commis après le 29 novembre 1990, date comprise); le meurtre, le viol, les sévices sexuels à un enfant, les voies de fait avec violence, la trahison, et le trafic illégal de drogues, d'armes à feu ou de personnes sont quelques exemples d'exclusions permanentes à la naturalisation. Dans la plupart des cas, les immigrés qui ont été dispensés ou démobilisés du service militaire dans les forces armées des États-Unis à cause de leur statut d'immigré ou les immigrés qui ont déserté les forces armées des États-Unis se voient également exclus de manière permanente de la citoyenneté américaine.

La citoyenneté peut aussi vous être refusée si vous avez d'autres comportements qui dénotent une absence de bonne moralité.

D'autres crimes constituent des exclusions temporaires à la naturalisation. Ces exclusions temporaires vous empêchent de devenir citoyen pour une période allant jusqu'à cinq ans après que vous ayez commis le crime. Notamment :

- Tout crime contre une personne commis dans l'intention de nuire;
- Tout crime commis contre la propriété ou le gouvernement impliquant une escroquerie;
- Deux crimes ou plus avec des peines combinées de cinq ans ou plus;
- Une violation des lois sur les stupéfiants (comme l'usage ou la vente de drogues); et
- Le fait d'avoir purgé une peine d'emprisonnement de 180 jours ou plus au cours des cinq dernières années.

Lorsque vous faites une demande de naturalisation, reportez tous les crimes que vous avez commis. Ceux-ci comprennent les crimes éliminés de votre casier ou ceux commis avant votre 18e anniversaire. Si vous ne les reportez pas à l'USCIS, votre citoyenneté peut être refusée et vous pouvez être poursuivi en justice.

5. Anglais et connaissances civiques

De manière générale, vous devez démontrer que vous savez lire, écrire et parler un anglais de base. Vous devez aussi avoir une connaissance élémentaire de l'histoire et du gouvernement des États-Unis (on parle de connaissances civiques, ou, en anglais, « civics »). Vous devez passer un test d'anglais et de connaissances civiques pour attester de votre état de connaissances.

Beaucoup d'écoles et d'organismes communautaires aident les personnes à se préparer à l'examen de citoyenneté. Vous pouvez trouver des exemples de questions d'examen sur les sites www.uscis.gov/citizenship et www.uscis.gov/teststudymaterials. L'USCIS propose une variété de ressources d'apprentissage gratuites, tels que des livrets, des fiches, des examens d'essai et des vidéos. Vous pouvez obtenir des informations sur les cours d'anglais et de citoyenneté sur le site www.uscis.gov/citizenship.



6. Fidélité à la Constitution

Vous devez être prêt à soutenir et à défendre les États-Unis et sa Constitution. Vous déclarez votre « attachement » ou fidélité aux États-Unis et à la Constitution lorsque vous prononcez le « Oath of Allegiance », ou *Serment d'allégeance*. Vous devenez un citoyen américain lorsque vous prononcez le *Serment d'allégeance*.

Dans certaines circonstances, le *Serment d'allégeance* peut être modifié. Si vous avez un handicap physique ou mental qui vous rend incapable de comprendre le sens du *Serment*, vous pouvez en être dispensé.

Si votre demande de naturalisation est en cours et que vous déménagez, vous devez donner votre nouvelle adresse à l'USCIS. Déposez le Formulaire AR-11, Change of Address ou Changement d'adresse, dans les 10 jours à compter de votre déménagement. Pour plus d'informations ou pour changer votre adresse en ligne, consultez le site www.uscis.gov/addresschange ou appelez le service à la clientèle au 1-800-375-5283. Vous devez informer l'USCIS à **chaque fois** que vous changez d'adresse.

Exemptions, dérogations et accommodements

Exemptions pour l'anglais et les connaissances civiques

Pour certaines personnes faisant une demande de naturalisation, les exigences de l'examen sont différentes en raison de leur âge et la longueur de leur séjour aux États-Unis.

EXEMPTIONS AUX EXIGENCES RELATIVES À L'ANGLAIS ET AUX CONNAISSANCES CIVIQUES

Si vous avez :	Si vous avez habité comme résident(e) permanent(e) aux États-Unis pendant :	Vous ne passez pas :	Vous devez passer :
50 ans ou plus	20 ans	L'examen d'anglais	L'examen des connaissances civiques dans votre langue
55 ans ou plus	15 ans	L'examen d'anglais	L'examen des connaissances civiques dans votre langue
65 ans ou plus	20 ans	L'examen d'anglais	Un examen simplifié de connaissances civiques dans votre langue

Si vous n'avez pas à passer l'examen de langue anglaise, vous devez vous présenter à l'examen de connaissances civiques avec votre propre traducteur.

Dérogations médicales

Si vous avez un handicap physique ou mental, vous pouvez demander une dérogation à l'examen d'anglais et/ou de connaissances civiques. Pour plus d'informations, appelez le service des formulaires de l'USCIS au 1-800-870-3676 et demandez le Formulaire N-648, Medical Certification for Disability Exceptions ou Certificat médical pour dérogations en raison d'un handicap, ou obtenez-en une copie sur le site Internet de l'USCIS à l'adresse www.uscis.gov/n-648.

Accommodements pour raison de handicap

L'USCIS fait tout ce qui est raisonnablement possible pour aider les demandeurs souffrant de handicap à remplir le processus de naturalisation. Par exemple, si vous utilisez un fauteuil roulant, l'USCIS s'assurera que le lieu où vos empreintes digitales seront relevées, où se déroulera l'entretien et où vous serez naturalisé(e) soit accessible aux fauteuils roulants. Si vous êtes sourd(e) ou malentendant(e) et que vous avez besoin d'un interprète en langage des signes, l'USCIS s'organisera avec vous pour que vous puissiez en avoir un lors de votre entretien. Si vous avez besoin d'un accommodement en raison d'un handicap, veuillez appeler le service à la clientèle au 1-800-375-5283 ou au 1-800-767-1833 (pour personnes malentendantes) pour demander un accommodement.

Les cérémonies de naturalisation

Si l'USCIS accepte votre demande de naturalisation, vous devez assister à une cérémonie et prononcer le *Serment d'allégeance*. L'USCIS vous enverra le Formulaire N-445, Notice of Naturalization Oath Ceremony ou Notification de la cérémonie du Serment de naturalisation, indiquant l'heure et la date de votre cérémonie. Vous devez remplir ce formulaire et l'apporter avec vous à la cérémonie.

Si vous ne pouvez pas assister à votre cérémonie, vous pouvez la reporter. Pour la reporter, vous devez envoyer à votre bureau d'USCIS le Formulaire N-445 accompagné d'une lettre expliquant pourquoi vous ne pouvez pas assister à la cérémonie.

Au moment de vous enregistrer pour la cérémonie, vous rendrez à l'USCIS votre carte de résident(e) permanent(e). Vous n'aurez plus besoin de votre carte car vous recevrez un Certificat de naturalisation lors de la cérémonie.

Vous n'êtes pas un citoyen avant d'avoir prêté le *Serment d'allégeance*. Un fonctionnaire lit chaque partie du *Serment* lentement et vous demande de répéter les mots. Après avoir prêté *Serment*, vous recevrez votre Certificat de naturalisation. Ce certificat prouve que vous êtes un citoyen américain.

La cérémonie du *Serment d'allégeance* est un événement public. De nombreuses communautés organisent chaque année des cérémonies spéciales pour le 4 juillet, le jour de l'indépendance. Reportez-vous pour savoir si votre communauté organise une cérémonie spéciale pour le 4 juillet et comment y participer. Beaucoup de personnes viennent avec leur famille et célèbrent l'événement après la cérémonie.

Vous êtes en route

Nous espérons que vous avez trouvé ce guide utile. Il a été écrit pour vous aider à commencer votre vie aux États-Unis, ainsi que pour vous aider à comprendre vos droits et responsabilités en tant que résident(e) permanent(e). Le Guide vous propose plusieurs façons de vous engager dans votre communauté. Il vous explique également ce que vous devez savoir si vous souhaitez devenir citoyen(ne) naturalisé(e). Pour en savoir plus, visitez le site Internet de l'USCIS à l'adresse www.uscis.gov. Vous trouverez d'autres ressources utiles sur le site www.welcometousa.gov.

Maintenant que vous êtes ici, vous avez l'opportunité de connaître tout ce que la vie peut offrir dans ce pays. Nous vous souhaitons la bienvenue en tant que résident(e) permanent(e) et une vie pleine de réussite aux États-Unis.





**U.S. Citizenship
and Immigration
Services**

www.uscis.gov